1915

8 Janvier 1915

Province de Quebec

La Corporation de la ville de Drummondville

Une séance regulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heure ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 8 Janvier 1915 ouverte pour prendre en considération les sujets suivants. Comptes, correspondance, S'lecture et adoption du reglement concernant les licences. Avis de motion reglements, affaires administratives en général. Sont presents M.M. L. Pairier, E. Pinard Ep. archambault, G.E.N. Pepin. J.A. Mauceau et J.B.St-onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire.

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. M. le Maire souhaite une bonne et heureuse année aux echevins et citoyens de Drummondville et les remercie de leur appui dans les oeuvres accomplies.

Proposé par M. J.A. Mauceau secondé par M. Ephrem archambault que les comptes suivants soient approuvés. Adopté. Dr Giroux 15.25 E. Fluent 13.40 Bois Brd Paquet 1.35. Namaisau 6.00 A. Hamel 36.25 B. Blanchet 4.05, 2.70 5.60 A. Berg 3.15 J.H. Brulin 39. Municipalité Ferme 4.90 P. Faulkner 2. S. Canada 4.49 -

Proposé par M. J.A. Mauceau secondé par M. Ephrem archambault que M.M. Pepin et Pairier soient autorisés de faire rapport au conseil sur l'idéaste de nos rues.

Lue une lettre de M. A.O. Beauchemin informant le conseil que les entrepreneurs veulent avoir un autre retenue sur les travaux d'égouts. Le conseil donne instruction au Greffier de remettre cette lettre à M. Brulin, surveillant des travaux.

Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. A.O. Beauchemin informant le Conseil qu'il doit partir bientôt pour l'Europe pour y rencontrer des industriels et leur faire des propositions dans le but de les amener à venir s'établir dans cette ville de la Province et demandant ce qu'il pourrait proposer au nom de la ville à ces industriels.

Proposé par M. J.A. Mauceau secondé par M. J.E. Pinard que M. A.O. Beauchemin soit autorisé à offrir à tout industriel qui voudra venir s'établir ici, les avantages suivants:

1 Le terrain gratuitement. Exemption de taxes pour au moins 10 ans. 2 Eau gratuitement de 3% à 5% sur le montant des salaires annuels payés par cette industrie suivant son importance. Le poussin à $20 par H.P. pour 75 H.P. et de taux plus bas pour plus grande quantité. Adopté. M. J.A. Mauceau donne avis de motion qu'il proposera un reglement obligeant d'attacher les chevaux et de ne pas les laisser libres dans les rues.

Le Greffier fait subir la 1re lecture du reglement obligeant les barbiers à fermer leurs boutiques le dimanche. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. E. Archambault que le reglement concernant les licences et portant le No 30 et qui vient de subir sa troisième lecture soit adopté. Adopté

Reg No 30.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.B. St-onge que un escompte de 25%

soit accordé à tous ceux qui s'acquitteront de leurs licences imposées par le reglement No 20 d'ici au 1 fév 1915, et exemplé ne devant être accordé qu'à ceux qui n'ont pas d'arrérages de licences, ~~sauf aux qui prouveront~~ et qui resident ici
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 15 janvier 1915

Namoisau
Greffier

Maire

15 Janvier 1915

Province de Quebec
La Corporation de la ville de Drummondville a une séance regulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil vendredi le 15 Janv 1915, étant un ajournement de la séance du 8 Janv 1915. Sont présents M.M. J.A. Manseau. J.W. St-Onge. G.E.A. Pepin. E. Archambault L. Pauzé J.E. Pinard formant quorum sous la presidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes de la dernière seance sont lues et approuvées.
Le Greffier fait suite la 2e lecture du reglement concernant la fermeture des barbiers le dimanche.
Proposé par M. E. Archambault secundé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté J.A.R. Segui 6 87 ✓ H. Joyal 5 95 Sauthier Canada 9 00 Mes Hebert 1 Canadian Fairbanks Mars 7 76 B. Panchette 7 50 ✓ R. Coraire 38 12 A. Montplaisir 5 50 Delisle Bernier 839 95
Le Greffier fait lecture du 3e estimé des ajouts préparé par M. J.R. Brien et il recoit instruction de la faire parvenir à M. A.O. Beauchemin. I.C.
Le Greffier recoit instruction de donner avis à

La Cie Sauthier Canada Power de mettre 6 lampes de 25 watts à $2. par an chacune au lieu des lampes actuelles dans l'avenue du Collège, 1 en place une chez Eug Guay, une chez M. A. Bergeron, une dans la rue St Jean près de la manufacture de chemises et 1 en prendre une au C.P.R. pour la mettre au coin de la Cie Gosselin, vis avant J. Montplaisir.
Proposé par M. J.A. Manseau secundé par M. G.E.A. Pepin que la resolution suivante soit adopté.
1° Les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de M. John L. Marks ~~ancien~~ ancien citoyen de Drummondville et ami de notre concitoyen M. H.M. Marks Notaire. Ils s'associent au deuil de ce dernier dans le malheur qui le frappe et lui offre ~~ses~~ leurs plus ~~vives~~ vives sympathies. 2 que copie de présente soit transmise à notre concitoyen M. H.M. Marks. Adopté
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 22 Janv 1915

Namoisau
Greffier.

Maire

22 Janvier 1915.
A une séance régulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil étant un ajournement de la séance du 8 Janv 1915, du huit ajourné au 15 et du 15 à ce jour vendredi le 22 Janv. 1915. Sont présents M.M. L. Pauzé, J.E. Pinard, E. Archambault, J.A. Gendron. G.E.A. Pepin J.A. Manseau J.W. St-Onge formant quorum sous la presidence de M. A. Mercure. Maire. Les Minutes de la dernière

séance sont lues et approuvées. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. C.A. Marchand $52. B. Blanchette, $4.05 Northern Electric Co $56.70 C.P. Ry $5.28 Chanary $2.35 F.X. Bertrand $175.00

Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. A.M. Auber accusant réception de copie de la résolution de sympathie concernant le décès de son oncle John L. Marks et remerciant le Conseil.

Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. J.E. Pinard que le Trésorier soit autorisé de prendre un abonnement pour 1 au (6 copies) à raison de $5 pour le Canadian Municipal Journal. Adopté.

Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. Hopkins concernant la réclamation de M. N. Blockley re accident automobile.

Le Greffier donne lecture d'une lettre de Lobie Marsh Peate offrant de construire un réservoir en acier de 120 pieds de haut 16' de diamètre sur fondations faites par la ville à raison de $4400.00

Proposé par M. J.A. Mancau secondé par M. J.E. Pinard que des soumissions soient demandées dans les journaux pour un réservoir en acier de 120 pieds de haut 16 pieds de diamètre, complétant fondations. Pour le 4 fév 1915. Adopté

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. L. Poirier que ~~le~~ $ suivant l'échéance No 3 ~~pour~~ soit payé par Gauvin & Beauchemin pour travaux d'égouts le Trésorier soit autorisé de ~~payer~~ remettre à Beauchemin & fils Ltée 2 debentures de $1000 chacune et que le compte de ~~Beauc~~ Gauvin & Beauchemin

au montant de $316.36 soit adopté.

Reg No 31.

Proposé par M. J.W.St-Onge secondé par M. J.A. Gendron que le reglement No 31 concernant la fermeture des ~~ma~~ boutiques de barbiers le dimanche soit adopté. Adopté. Le Conseil s'ajourne sine die.

Drummond

Greffier 2 Février 1915

Province de Québec.

La Corporation de la Ville de Drummondville a une séance spéciale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil mardi le 2 fév 1915, convoquée pour prendre en considération le sujet suivant: Résolution autorisant le Conseil à hypothéquer en garantie collatérale l'émission de debentures de $52.000 en vertu du reglement No 28 pour garantir l'emprunt de $25.000 à La Banque Ville Marie. Sont présents M.M. J.W.St-Onge, E.A. Pepin, J.A. Gendron, J.E. Pinard formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire.

Proposé par M. J.W.St Onge secondé par M. J.A. Gendron que la résolution suivante soit adoptée.

Attendu que par le reglement No 28 de cette Municipalité, la Corporation de la ville de Drummondville a été autorisée à émettre des debentures au montant de $52.000.

Attendu que certains travaux autorisés par le dit reglement ont été exécutés à même des fonds fournis par La Banque Ville Marie jusqu'à concurrence de la somme de $25.000.00.

Attendu qu'il a été convenu lors de

l'emprunt de cette somme de $25,000.
que la Corporation transporterait les dites
debentures en garantie collateral à la dite
Banque. En conséquence le Maire et le Greffier
sont autorisés à déposer les à la dite
banque en garantie collateral les dites
debentures au montant de $52,000 et à
signer tous documents necessaires pour
effectuer ce transport. Adopté. ——

Raymond
Greffier

5 Février 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
a une séance regulière du Conseil municipal
de la ville de Drummondville, tenue aux lieu
et heures ordinaires des séances du Conseil,
vendredi le 5 fév 1915, convoquée pour
prendre en considération les sujets suivants
savoir: Comptes, Correspondance, reglements,
requêtes, affaires administratives en
général. Ouverture des soumissions pour
reservoir et contrat accordé s'il y a lieu.
Sont présents MM. L. Poirier. J.E. Pinard,
Ep. Archambault, J.A. Gendron. G.N. Papin.
Jos. Manseau et J.A. St-onge, formant quorum
sous la presidence de M. A. Mercier Maire.
Les Minutes des deux dernières séances
sont lues et approuvées. Proposé par M. J.A.
Gendron secondé par M. E. Archambault que
les comptes suivants soient approuvés. /
Daily Star 9.00 Presse $1.35 A. Raymond 1.60
B. Blanchette 5.55 + 4.85 H.G. Thibaudeau 9.00

Alfred Marcotte 50cts + $1.25 Alexis 1.20. ——
J.R. Brulin $54.00 Adopté.
Lecture est faite de deux lettres de Me. Nap.
Garceau, l'une concernant la reclamation de
M. W. Blackley pour accident à son automobile
et l'autre demandant la nomination d'un
inspecteur des moulages. Quant à la reclamation
de M. Blackley le Conseil decide d'attendre
le retour de M. Garceau et quant à la seconde
lettre le Conseil la prendra en considération
sans délai.
Le Greffier fait lecture d'une lettre de M.
L. St Jean, donnant sa démission comme
inspecteur des moulages. Referé au Comité
du Marché.
Proposé par M. J.A. St-onge secondé par M. J.E.
Pinard que le Maire et le Greffier soient
autorisés à signer pour et au nom de
la Corporation un billet au montant de
$2500 à l'ordre de La Soc. E. Lafontaine
au 6% par an, payable à trois mois d'avis,
partie de cette somme devant servir à payer
au billet de $1000 déjà dû à la dite Succession.
Adopté. Le Greffier fait part au Conseil
d'une offre de 79.09 ~~pour les debentures~~
par M. Helling pour les debentures de
$52.000.00 Le Conseil ne peut accepter cette
offre le jugeant trop basse.
Lecture est faite d'une requête de MM.
A. Birk et Baguet demandant certains
avantages à la ville en vue de la construction
par eux d'un moulin à farine dans cette
ville. Referé à un Comité du Conseil
qui devra siéger au bureau du Maire

samedi le 6 fév à 2 hrs P.M.
Le Greffier donne connaissance au Conseil des 7 soumissions reçues pour un réservoir. Avant de ne rien décider le Conseil donne instruction au Greffier de demander à M. de Coste Beaulieu quel montant il chargerait pour faire rapport sur ces soumissions.
Le Greffier est autorisé d'acheter 3 doz de lampes de 100 watts.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 12 fév 1915.

N. Mercure
Greffier Maire

12 Février 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 12 fév 1915, étant un ajournement de la séance du 5 fév 1915. Sont présents M.M. L. Panier, J.E. Pinard. Fra Gauthier, Ephrem Archambault, J.A. Senécal. ~~Jam~~ G.E.N. Pepin J.W.St. Onge. formant quorum sous la présidence de M. N. Mercure. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. M. J.A. Manseau entre et prend son siège. Proposé par M. Fra Gauthier secondé par M. Ephrem Archambault que MM. les que M.M. J.A. Manseau. J.A. Senécal. J.W.St. Onge le Maire et le Greffier forment un comité pour devoir faire rapport au Conseil sur l'opportunité de faire cet été le tendeurage de

Drummondville. Adopté. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.A. Senécal que les comptes suivants soient approuvés. Gauthier Drummondville $31.35 Chemain 4.50
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 19 fév 1915.

N. Mercure
Greffier Maire

19 Février 1915

Province de Québec
Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil étant un ajournement de la séance du 5 fév 1915, du 5 ajourné au 12, du 12 à ce jour vendredi le 19 fév 1915. Sont présents M.M. L. Panier. J.E. Pinard. Eph. Archambault. G.E.N. Pepin, J.W. St. Onge formant quorum sous la présidence de M. N. Mercure. Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Le Greffier donne lecture au Conseil lettre de M. Hon. R. Ford. de Montréal demandant une option sur nos $52.000.00 de debentures à 85 moins % de commission. Cette lettre est laissée sur la table pour étude jusque à samedi le 20 courant. Lecture est faite d'une lettre de M. Blackley concernant la traverse à niveau de l'I.C.R. sur la rue Hériot: Le Greffier recoit instruction d'écrire au Surintendant que le système actuel de signaux ne fonctionne pas.
Instruction est donnée au Greffier d'écrire à Beauchemin & fils de Sorel et de parler à eux

connaissance que M. Blackley réclame de la ville la somme de $45 à la suite d'un accident à son automobile causé d'après lui par le mauvais état des chemins.
Communication est donnée au Conseil du rapport de M. le Gaspé Beaubien sur les soumissions pour réservoir. Le Greffier recoit instruction d'écrire à ce dernier et lui demander ce qu'il faut ajouter au changer à la soumission Marsh Peate pour la rendre acceptable à sa satisfaction. Lecture est faite d'une lettre de M. Blackley demandant d'être exempté de la taxe d'eau. Laissée sur la table pour étude. –
Le Greffier dépose le rapport estimé No 4 de M. Brillon sur les travaux d'égout.
Lecture est donnée d'une lettre de MM. Nicol et Renson informant le Conseil qu'ils se rendent en Europe pour attirer au Canada les industriels étrangers et demandant quels seraient les avantages que le Conseil donnerait à tout industriel qui voudrait venir s'établir ici. Le Greffier recoit instruction de leur faire la même réponse qu'à M. A. Beauchemin, mais la commission de 5% accordée à la dernière.
Le Greffier est autorisé d'acheter 2 tonnes de charbon. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J. Ost. Ouellet que M. Jos Paul soit nommé auditeur et chargé de faire l'audition du 1 Mars 1914 au 1 Mars 1915, à raison de 50. adopté. Le Conseil s'ajourne à samedi le 20 fév. 1915

Mamoisau
Greffier.

Mercure
Maire

20 Fév 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
a une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 5 fév, du 5 ajournée au 12, du 12 au 19 et du 19 à ce jour le 20 fév 1915. Sont présents MM. J.A. Mauseau, J.E. Pinard, E. Archambault, G.E.A. Pepin, formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Le Conseil après étude en vient à la conclusion de ne pas accepter l'offre de $5 pour nos débentures.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 26 fév 1915.

Mamoisau
Greffier.

Mercure
Maire

26 Février 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville.
a une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 5 fév 1915, du 5 ajournée au 12, du 12 au 19, du 19 au 20 et du 20 à ce jour vendredi le 26 fév 1915. Sont présents MM. J.E. Pinard, Ed. Gauthier, E. Archambault, J.A. Gendron, G.E.A. Pepin, J.A. Mauseau et Jos. Ouellet formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes des deux dernières séances sont lues et approuvées. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. E. Archambault que les comptes suivants soient approuvés. A. Raymond 4.05

sauf pour M. Mauseau quant à la nomination d'un auditeur comme que l'audition soit remise à l'an prochain pour être faite par un auditeur licencié
MM

ordre au Maire $2 6.00 B. Blandette 5 70 4 95 2 70
Maurice Jack Rio $2 2 40 H.S. Thibaudeau 4 50
P Gauthier $2 Joshemie 9 28 Le compte de
La ligne du Telephone est referé au Comité des Finances.
M. Isidore Dionne fait application pour la position
d'ingenieur de ce pompe après son installation
près de chez M. Pairier. Le Greffier donne lecture
d'une lettre de M. Perreault demandant si la
caisse de Relief Construction a été regeci, si
non qu'il devra assiper ses travaux. Le
Greffier recoit instruction de lui repondre de
continuer suivant les instructions reçues
et de nous demander toutes les informations
qu'il pourra nous trouver.
Proposé par M. G.A. Pepin secondé par M. J.A. Beaudoin
~~que le Greffier soit autorisé de donner~~
qu'une option soit donné à M. Henry R. Wood
à 88 net (ferm) sur nos $52.000.00 de
debentures actuellement à La Banque Molson
jusqu'au 6 Mars courant.
Pour, J.A. Gauthier, J.A. Beaudoin, G.A. Pepin, J. W. Stone
Emile E. Archambault, F.X. Ouimet, J.A. Marceau -

Proposé par M. J.A. Marceau secondé par M.
J.A. Beaudoin que la resolution suivante soit adoptée
attendu qu'un reglement portant le No 12 a été
passé le trentieme jour du mois d'octobre mil neuf
cent treize, ordonnant le macadamisage des rues
du Pacifique, du Pont et Lindsay et le gravelage de la
rue Lowring. attendu qu'il importe de pourvoir à
l'execution et au paiement des travaux de
confection ou d'amelioration des chemins
mentionnés dans ce reglement. attendu que ce
Conseil a été avisé par le departement de la
voirie qu'une somme de dix mille cent

quatre vingt une piastres et dix huit centins
($10.181.18) est necessaire pour couvrir le coût
~~montant~~ total des travaux de confection ordonnés
par le dit reglement, en sus de la somme de
$20.074.00 demandée par la resolution
adoptée par ce Conseil le 12 Decembre 1913.
Pour ces raisons ce Conseil décide.
1° De demander au Gouvernement de cette
Province de vouloir bien allouer à cette
corporation, conformément à la loi des bons
chemins, 1913, (3 Geo V. ch 21) une somme de
dix mille cent quatre vingt une piastres et
dix huit centins ($10.181.18) pour executer les
travaux de confection ordonnés par le dit
reglement. 2. En consideration de l'allocation
de cette somme la Corporation de cette Municipalité
sera par la presente resolution engagée et tenue
à payer au Tresorier de cette Province, à son
bureau en la cité de Québec, aux époques
et de la manière qu'il fixera, un interet annuel
de deux pour cent pendant quarante et un
ans, à compter, pour chaque avance faite sur
cette allocation, de la date de telle avance. 3 Le
Maire et le Greffier de cette Municipalité sont
par les présentes autorisés à signer des
coupons ou autres documents pour —
constater les engagements énoncés au
paragraphe précédent (4). Pour pourvoir au
paiement des dits interets une taxe
annuelle speciale de deux cent trois piastres
et soixante et trois centins ($203.63) —
équivalente à deux pour cent du montant
de la dite allocation, est par les presentes
imposée pour quarante et un ans sur

les biens immeubles imposables de cette Municipalité, laquelle taxe sera répartie et payable comme les autres taxes municipales (3) Lorsque le lieutenant gouverneur en conseil aura approuvé le présente, exécution cette dernière ne pourra être modifiée que de son consentement. Adopté.

Le Greffier donne communication au Conseil d'une requête des marchands demandant d'augmenter la licence des marchands forains à $2.00.

Proposé par M. Jos Gauthier secondé par M. J.E. Renaud que le Greffier donne avis pour que les demandes de licence pour hôtel présentées par C.E. Baty, D. Manello & A. Richemond seront prises en considération par le Conseil vendredi le 19 Mars 1915.

Proposé par M. G.E.N. Pepin secondé par M. Ephrem Archambault que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation un billet de $1000 à 7% payable à M. George Gendron à 3 mois d'avis. Adopté.

Lecture est faite d'une lettre de M. St Jean M.V. offrant ses services comme inspecteur de la viande à raison de $2.00 par an.

Mamousseau
Greffier.

Maire

5 & Mars 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 6 Mars 1915, convoqué pour prendre en considération les sujets suivants, savoir; Comptes, Correspondance, Réglements, avis de motion, contrat pour réservoir à Ifs & lieu, toutes autres affaires administrative en général.

Sont présents M.M. L. Poirier, J.E. Renaud, Ephrem Archambault, J.W. St-onge, J.A. Mauseau, G.E.N. Pepin, J. Gendron formant quorum sous la présidence de M. A. Hercule Maire. Sont

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.E. Renaud que les comptes suivants soient approuvés.

Pont temporaire 38. 13/xx N. Pineau fils $3.00 G.E.N. Pepin 31 70 M. Blais 1. 70 P. Gauthier $2 Ed. Boisvert $14.96. Entretien gros compte (No 337) 4 50 B. Blanchette 6 70 A. Dery 3 15 J.A.R. Seguin 0.90 cts:

Proposé par M. J. Gendron secondé par M. Ephrem Archambault que le contrat pour le réservoir soit accordé à la Marsh Plate & Structural Works Co pour $6.275.00/xx suivant leur dernière soumission, si la dite compagnie avait accepté les obligations de la corporation à 90 en paiement de ces travaux, le tout suivant contrat qui devra être passé entre ce jour et le 1er. Adopté. Proposé par M. J.E. Renaud secondé par M. E. Archambault

que a Greffier soit autorisé d'acheter 2 doz de cauchers. Adopté. Le Conseil s'ajourne à vendredi le 12 mars 1915.

Mamoreau
Greffier

A. Mercure
Maire

12 Mars 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 12 Mars 1915 étaient un ajournement de la séance du 5 Mars 1915. Sont présents M.M. J.B. Pinard, Fr. Gauthier, E.A. Pepin, J.A. Gendron, J.A. Mameau, J.W. St onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire.
Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. J.B. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Campbell Machinerie $59.00 Lourpe .75 Liste de paye 12 Mars $32.30 Fen Nadeau $22.
Le surplus 1915 Mameau & Lussotte
2376 pieds madriers à $15 = 35.64, balance du compte à 5 au 100 pieds, le bois payé $ devant être terminé.
Le Trésorier est autorisé de faire assurer les pompiers contre les accidents. Le Greffier recoit instruction d'écrire au Ministère de la Voirie demandant un instructeur pour macadam et suggérant le nom de M. J. Lanoie.
La lettre de Dr Gaucan procureur de Nash Peate renvoyant le Conseil pour le contrat du Reservoir et demandant de changer la mode de paiement.

Proposé par M. J.A. Mameau secondé par M. E.A. Pepin que le Maire soit autorisé de demander un emprunt de $600.00 à la Banque Molson pour besoins du Conseil. Adopté.
Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. J.A. Nadeau remerciant le Conseil pour les bons services rendus par les pompiers lors de l'incendie de sa manufacture le 9 courant.
Proposé par M. J.B. Pinard secondé par M. Fr. Gauthier que le Greffier donne avis public que le Conseil prendra en considération la demande de M. L.O. Leland pour licence d'embouteiller la bière. ~~Neuf~~ vendredi le 9 Avril 1915.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 19 Mars 1915.

Mamoreau
Greffier

A. Mercure
Maire

19 Mars 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance regulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étaient un ajournement de la séance du 5 Mars, du 5 ajourné au 12 et du 12 à ce jour vendredi le 19 Mars 1915. Sont présents M.M. L. Pariseau, J.B. Pinard, Fr. Gauthier, J.A. Pinard, J.A. Mameau, E.A. Pepin et J.W. St onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.
Proposé par M. J.A. Mameau secondé par M. J.A. Gendron que le contrat pour reservoir soit accordé à Nash Peate & Structural Works Co. pour la somme de $6275. suivant le deuxième plan préparé par ces dernières

et les spécifications dressées par M. le Juge Beaubien avec droit pour le Conseil d'apporter les changements qu'il ~~semble~~ ~~convenable~~ jugera nécessaires. Le Conseil devant fournir l'acier lorsque rendu à leur usine ici, et transportés au nom de la Ville: $1200 après que les fondations seront terminées, acceptées et que l'acier requis sera rendu sur les lieux. La balance après acceptation des travaux: que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer leur contrat et documents à cet effet adopté: Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Tro. Gauthier que le compte de Marseau & Fucotte soit accepté suivant leur lettre du 18 courant. et les comptes ci-après tel que présentés: M. Brin $1.70 D. Blanchette 6.00 A. Lisade 8.75 Bastien 6.60 W. Surprenant $2.50 Drummond McCall 18.45 Feu chez Archambault 7.50 Alarme Inspection 8.50 Fenety Campbell Mechanics $2. ~~J. Desp~~ Feu chez J. Desfossés 6.50

Lu une lettre de la Banque Molson accordant une somme de $6000 pour compléter système de l'aqueduc. Les lettres du Ministère de la Voirie concernant l'engagement d'un ingénieur pour macadam sont référés à M. J.A. Marseau

Le rapport de l'Inspecteur des assurances est référé à M. J.A. Lenaron

Proposé par M. Tro. Gauthier secondé par M. J.A. Lenaron que une somme soit donnée que la demande de Dessin de M. E. Lande pour embellir la ville ~~soit~~ sera considérée par le Conseil le 9 Avril 1915

Proposé par M. Tro. Gauthier secondé par M. J.W. Strange que les demandes de licence pour tenir un hôtel soient accordées à M. Donat Marcotte, C.E. Birtz; et à M. Ulric Rocheleau adopté.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 26 Mars 1915.

Romeo Marseau — Arthur Lacroix

26 Mars 1915

Province de Québec.

Corporation de la Ville de Drummondville

A une assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étaient un ajournement de la séance du 22 Mars, du 5 ajournée au 12, du 12 au 19, du 19 à ce jour le 26 Mars 1915. Sont présents M.M. L. Pariseau J.E. Pinard, E.A. Pepin, J.A. Marseau, J.A. Lenaron J.W. Strange, formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Le Greffier donne communication au Conseil d'une lettre de M. Napoléon Barceau, procureur de la Cie Match Piute acceptant le contrat pour réservoir.

M. J.N. Fucotte demande la permis de construire un étal sur son magasin et de déposer des materiaux dans la rue: Demande accordée en tant qu'elle se conformera aux reglement municipaux Proposé par M. J.A. Marseau secondé par M. J.E. Pinard que le Trésorier soit autorisé de remettre dans la somme de $100. à l'Hôpital Ste Croix. Adopté. Le Conseil s'ajourne sine die.

Romeo Marseau, Greffier — Arthur Lacroix, Maire

9 Avril 1915

A une assemblée spéciale du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 9 Avril 1915

convoqué pour prendre en considération les sujets suivants savoir: Demandes de Licence pour embouteiller la bière par M. L. A. Ferland et M. E. E. Maude. Comptes, Correspondance, affaires administratives en général. Sont présents: M.M. L. Pariser, J.E. Pinard, Fro Gauthier, Ep. Archambault, J. A. Gendron, G.E.X. Pepin, J.A. Marceau, J.W. St-onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. E. Archambault que les comptes suivants soient approuvés: J.N. Turcotte et Marceau $2.00 Southern Canada Power Co. $25.20, 16.20, 104.09 + $.50 = $104.17 Bon Blanchette $4.50 + 4.50 6.00 Drummond Shirt $30.35 — Lib de compte préparé par l'auditeur J.A. Paul, autée du 8 Av. 1915 A. Lizotte 8.75 17.50 Alp. Lepine 75 cts. + 1.50 J.R. Bullon 3. Bastien 4.75 Alf. Marcotte 1.00

Le Trésorier est autorisé de payer la ½ de la pierre achetée dans le cours de l'hiver. Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. Pofard, du Département de la Voirie informant le Conseil que le département mettra à sa disposition le même instructeur que il nous avons l'an dernier. Lue une lettre de M. Fred Beers faisant application comme ingénieur du réseau à vapeur à raison de $3 par jour pour 10 heures. Lecture est faite d'une lettre de M. Charles E. Slotin demandant quels seraient les avantages que la Ville pourrait offrir pour l'établissement ici d'une manufacture de chaussures pour dames. Le Greffier est autorisé de lui offrir les avantages mentionnés dans la résolution du 8 Janvier 1915. Communication est donnée d'une lettre de A. M. Gaudin & Beauchemin offrant de préparer un projet de pont en béton armé gratuitement; d'une autre lettre de L. A. Beauchemin suggérant la construction en béton du pont sur le canal du moulin à parois; d'un peau pour

ce pont par La Cie Welsh Plate, en fer, à raison de ~~$.~~ $905.— Le Greffier est autorisé d'écrire à MM. Gaudin & Beauchemin que le Conseil accepte leur offre. Lue une lettre de la Drummond Shirt Co, avec état des salaires payés du 1 Avril 1914 au 1 Avril 1915, savoir $34.868.35 et demandant en conséquence de retirer leur représentant de la somme de $1.743.42 étant 5% du total des salaires payés. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Fro Gauthier que le Trésorier soit chargé de vérifier l'état des salaires soumis par la Drummond Shirt Co et d'en faire rapport au Conseil. Adopté.

Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Fro Gauthier que les demandes de licence pour embouteiller la bière faites par M.M. L. A. Ferland et E.E. Maude soient confirmées. ~~Adopté~~: Proposé en amendement ~~secondé~~ par M. L. Pariser secondé par M. E. Archambault que la licence de M. L. A. Ferland seulement soit confirmée.

Pour amendement	Contre amendement
L. Pariser, E. Archambault.	Fro Gauthier
J.A. Marceau, G.E.X. Pepin	J.E. Pinard
J.W. St-onge.	J.A. Gendron.

L'amendement est adopté par un vote de 5 contre 3.

A. Mercure
Maire

J.A. Marceau
Greffier.

16 Avril 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 16 Avril 1915, convoqué pour prendre en considération les sujets suivants, savoir: Comptes. Correspondance, avis de motion, affaires administratives en général. Sont présents M.M. J.E. Pinard, Fro Gauthier, Ep. Archambault, J.A. Gendron, G.E.X. Pepin, J.A. Marceau, J.W. St-onge formant quorum sous la présidence de M.

L. Poirier, Maire Suppléant

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Le Greffier donne lecture d'une lettre de la Cie Southern Canada Power Co. annonçant le Conseil du nouveau tarif de la Compagnie tarifaire.

Lue une lettre de M. G. A. Lacombe réclamant pour sa clientèle dans V. H. Bruchesi la somme de 45.00 pour dommages à une vache blessée dans le chemin des quartiers Nord. Référée à MM. Pepin.

Le rapport de M. Jos Marier concernant les salaires payés à Drummond Shirt Co. est reçu et il est proposé par M. J. W. St-Onge secondé par M. E. Archambault que le rapport soumis soit accepté: accepté.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. Jakendron que les comptes suivants soient approuvés. J. Cusson $2.00 Dr. P. Boraid 25 cts. Liste de paye 16 Avril 29.75; Liste de paye 10 Avril 6.75 E. Boileau 78.10 Pierre Achille 14.83.87 Joseph 75 cts.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 23 courant.

Normandeau
Greffier

Louis Poirier Pro-Maire

23 Avril 1915

A une assemblée régulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 23 Avril 1915 étant un ajournement de la séance du 16 avril. Sont présents M.M. L. Poirier, J.E. Pinard, Fre Gauthier, Jakendron, E.N. Pepin, J. Marceau, J.W. St-Onge formant quorum sous la présidence de M. Amerine, Maire.

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. Jakendron secondé

par M. E.N. Pepin que le Greffier soit autorisé d'acheter 2 extincteurs chimique pour le Département du Feu. Adopté. Proposé par M. Fre Gauthier secondé par M. Jakendron que les comptes suivants soient approuvés. E. Marceau $82.55; Southern Canada 90.20

M. Fre Gauthier donne avis de motion qu'il proposera un règlement concernant la vente du lait.

M. J. Marceau donne avis de motion qu'il proposera un règlement obligeant de déposer les déchets à certains endroits déterminés.

Le Maire donne lecture du rapport ~~sur le~~ de l'auditeur pour l'année finissant le 28 fév. 1915, lequel est référé au Comité des Finances.

Le Conseil s'ajourne à samedi le 24 Avril 1915.

Normandeau
Greffier

Amerine
Maire

24 Avril 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 16 Avril, du 16 ajourné au 23 Avril et du 23 à ce jour le 24 avril 1915

Sont présents M.M. Amerine, Maire, Eps. Archambault et L. Poirier. Faute de quorum la séance est ajournée à lundi le 26 Avril 1915.

Normandeau
Greffier

Amerine
Maire

26 Avril 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 16 avril, du

du 16 ajourné au 23, du 23 au 24 et du 24 à ce jour lundi le 26 avril 1915. Sont présents M.M. J.E. Pinard J.A. Gendron, G.E.N. Pepin, Fr. Gauthier, formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Le Greffier fait la première lecture du reglement concernant la vente du lait
Le Conseil etudie le rapport de l'auditeur et il s'ajourne à vendredi le 30 Avril 1915

A. Mercure
Maire

Nap. Moreau Greffier

30 Avril 1915

Province de Quebec.
La Corporation de la ville de Drummondville,
A une séance régulière du Conseil Municipal de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil étant un ajournement de la séance du 16 Avril, du 16 ajourné au 23, du 23 au 24, du 24 au 26, et du 26 à ce jour vendredi le ~~26~~ 30 Avril 1915. Sont présents M.M. L. Pourier, J.E. Pinard, Fr. Gauthier, G.E.N. Pepin J.A. Mauseau, J.W. St Onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes des trois dernières séances sont lues et approuvées.
Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Fr. Gauthier que les comptes suivants soient approuvés
Canada au Match Co. $19.73. Joseph Pinard $14.80 A. Tisdale $8.75
Jos. Dionne $2. B. Bonenfant $6.00 B. Blanchette 9.
Nap. Proto $1302.60 ; Ch. Lavoie 0.50 E. Laberge $9.70
A. a Dion $3.55 + $2.50 Lisle de foyer 20 A. 24.90 + 8.75 $2.
Campbell Auchanine $8.04.
Le Greffier fait la deuxième lecture du reglement concernant la vente du lait et la première lecture du reglement concernant les déchets.
Le rapport de l'auditeur est referé au Comité de Finance qui devra se reunir samedi le 1er Mai

; sujet à régulariser au contrat.

Le Conseil s'ajourne sine die.

A. Mercure
Maire

Nap. Moreau
Greffier

1er Mai 1915

A une séance du Conseil siégeant en Comité général au bureau du Maire, samedi le 1er Mai 1915. Sont présents M.M. J.A. Mauseau, J.W. St Onge, J.E. Pinard G.E.N. Pepin, J.A. Gendron formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire.
Le Comité étudie le rapport de l'auditeur et il propose au Conseil la formation des Comités suivants pour l'année 1915.

Aqueduc et Eclairage.
L. Pourier, Pres. J.W. St Onge. Fr. Gauthier
Chemins, Travaux, Ponts, et Egouts.
J.E. Pinard. Pres. E. Archambault G.E.N. Pepin
Feu. hygiene, Police. marché.
J.A. Gendron Pres. J.E. Pinard. Fr. Gauthier
Macadam.
G.E.N. Pepin. Pres. L. Pourier J.A. Mauseau, Fr. Gauthier
E. Archambault ~~J.A. Gendron~~
Finance
J.W. St Onge Pres. J.A. Mauseau, E. Archambault.
J.A. Gendron, L. Pourier G.E.N. Pepin J.E. Pinard

A. Mercure
Maire

Nap. Moreau
Greffier

7 Mai 1915

Province de Quebec.
La Corporation de la ville de Drummondville.
A une séance régulière du Conseil municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 7 Mai 1915. Sont présents M.M. J.E. Pinard

L. Pariseau, Fra Gauthier, E. Archambault, J.A. Genaron, E.N. Pepin
J.A. Marceau, ~~J.A.~~ J. Wilfrid Ouellet, formant quorum sous
la présidence de M. O. Mercure, Maire.
Les Minutes de la dernière séance et le rapport du Comité en date du 11 Mai sont lus et approuvés.
Proposé par M. E. Archambault, secondé par M. J. W. Ouellet que le Trésorier soit autorisé de payer l'acier pour le réservoir servant factures produites après transport de l'acier à la Corporation et à condition que M. Ad. Lacerte avocat, ~~les~~ le gérant de Mass Pipe Co. garantisse personnellement à la Corporation que le contrat pour le réservoir sera dûment signé suivant les conditions du Conseil. Adopté.
Proposé par M. J.A. Genaron, secondé par M. L. Pariseau que le Maire et le Trésorier soient autorisés de signer pour et au nom de la Corporation de la Cité de Drummondville, un billet à un mois à l'ordre de la Banque Marchands, au montant de $31.000.00 pour payer le billet de $3000. et pour compléter le système de l'aqueduc; et que les mêmes soient autorisés de renouveler ce billet jusqu'au parement final. Adopté.
Proposé par M. J.E. Ouellet, secondé par M. Fra Gauthier que les comptes suivants soient approuvés John McDougall 19.20 Gauthier Canada $16.00 + 50.00 104.09 + 104.17 11.60 H.G. Thibaudeau $3.00
Proposé par M. J.A. Genaron, secondé par M. E. Archambault que le reglement No 32 qui avait de subir sa 3e lecture et ayant pour objet de reglementer la vente au cent, soit adopté. Adopté. Lecture d'une lettre de Canada Iron offrant de vendre la crasse qu'ils ont sur le terrain à raison de $200.00. Le Greffier est autorisé de leur offrir $100 cash. La lettre de M. J.A. Dennis demandant de vendre le gravier et l'eau au bottom de la rue Lindsay, vis à vis, sa propriété. Refusé

et que de plus ils soient autorisés à transporter en faveur cautionnés à ~~à~~ aux Banques la détention au montant de $52.000. remis en vertu du Réf. No 28 à signer tous documents à cet effet.

Prom

au Comité de l'aqueduc. Le Greffier fait la 2e lecture du reglement concernant les déchets. Le M. J.A. Beauchemin soumet au Conseil un plan pour un Pont en beton sur le canal du moulin à farine.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 14 Mai 1915.

Marmiseau
Greffier

Mercure
Maire

14 Mai 1915

Seme séance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Cité de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, vendredi le 14 Mai 1915, étant un ajournement de la séance du 7 Mai 1915. Sont présents M.M. Fra Gauthier, L. Pariseau, J.A. Marceau, E.N. Pepin, J.E. Ouellet, E. Archambault, J.A. Genaron, formant quorum sous la presidence de M. O. Mercure. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. E. Archambault, secondé par M. J.A. Genaron que les comptes suivants soient approuvés et payés. Beauchemin $100 en a/c. Cauchit 18.90 Lisle 14 Mai 35.00 J.A. Paul $50. Denis Paul 14.85 Dame Gauthier 2.00 J.O.R. Séguin 1.00 Proposé par M. L. Pariseau, secondé par M. E. Archambault que le Greffier soit autorisé d'acheter à raison de $200.00 toute la crasse appartenant à Canada Iron Corp. sur leur terrain à Drummondville. Adopté. Le Conseil décide aussi de commencer à réparer les chemins avec cette crasse de façon 10 cts par 2000 lbs pour le charroyage et que M. E. Lemaire Bateau soient chargés du pesage ~~et des~~ de la crasse et de l'exécution des travaux à $3.00 par jour pour les deux. Proposé par M. J.A. Marceau, secondé par M. E. Archambault que le reglement No 33 concernant les déchets soit adopté.

Reg. No 33.

adopté

Proposé par M. J.A. Marceau secondé par M. Jakenaren que le Maire et le Greffier soient autorisés pour et au nom de La Corporation de la Ville de Drummondville signer une procuration autorisant Clarence J. McInnis ou en son absence M. H. T. Chalifoux à représenter cette Corporation pour les $4,000 de debentures qu'elle détient de la Compagnie Southern Canada Power Co. à l'assemblée qui sera tenue à Montréal le 7 Juin 1915 ou à l'ajournement de cette assemblée. Adopté.

Le Conseil s'ajourne à Vendredi le 21 Mai 1915

Ramoneau
Greffier

Maire

Province de Québec 21 Mai 1915

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de La Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 7 Mai 1915, du 7 ajourné au 14 et du 14 à ce jour vendredi le 21 Mai 1915. Sont présents MM. L. Panier, J.B. Lirard, E. Archambault, F. Gauthier, Jakenaren, J.W. St. Onge et Jos. Pepin formant quorum sous la présidence de M. Arsène Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Proposé par M. J.B. Lirard secondé par M. F. Gauthier que le Conseil offre à M. J.A. Marceau, échevin du quartier Nord de cette ville et à son épouse ses plus profondes sympathies à l'occasion du décès de leur fils Rosaire survenu le 18 courant et que copie de la présente résolution soit envoyée à M. Marceau. - Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.W. St. Onge que le Trésorier soit autorisé de solder le compte de la Corporation à la Banque Molsons

jusqu'à concurrence de la somme de $3,000 et que la Banque soit autorisée de charger 6% par an sur ces avances jusqu'au remboursement. Adopté.

Proposé par M. J.B. Lirard secondé par M. J.A. Jakenaren que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de La Corporation de la Ville de Drummondville un billet à $ 2,226.36 bien moins en faveur de M. A.O. Beauchemin de paiement de ses honoraires. Adopté.

Proposé par M. Jakenaren secondé par M. F. Gauthier que le Maire et le Greffier soient autorisés pour et au nom de la Corporation de la Ville de Drummondville autorisant Clarence J. McInnis ou en son absence H.T. Chalifoux à représenter cette Corporation pour les $4,000 de debentures qu'elle détient de la Southern Canada Power Company à l'assemblée qui sera tenue à Montréal le 7 Juin 1915 ou à l'ajournement de cette assemblée, Adopté.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. F. Gauthier que les comptes suivants soient approuvés. Adopté.

A. Drouin 10.50 Liste de paye 21 Mai 18.00 + 27.40
Liste de paye 7 Mai $27. J.R. Brillon $45.00
Hammond Stamp $3.00.-

Le Conseil décide d'accorder à Southern Canada Power Co. la permission de fournir la lumière à Canadian Carnival Co. sur paiement à la ville par ces derniers de la somme de $50 et de $25 pour la parade.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. L. Panier que le Président du Comité de la Police soit autorisé d'acheter une machine d'aimage chez M. Pepin pour $50.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. F. Gauthier que la Corporation paye 13¼ par 100 lb au lieu de 10¢ pour le charroyage de la crosse. Adopté. Proposé par M. E. Archambault secondé par

par M. L. Pavier que M. M. Beauchemin & fils seront autorisés à faire deux puisards supplémentaires sur la rue Lindsay. Adopté

Le Conseil s'ajourne à samedi le 22 Mai p.

Nazaire Guffin

Maire

22 Mai 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil étant un ajournement de la séance du 7 Mai 1915, du sept au 14, du 14 au 21 et du 21 à ce jour le 22 Mai 1915. Sont présents M.M. L. Pavier. Fr. Gauthier J.A. Gendron. J.W. St Onge.

Faute de quorum la séance est ajournée à vendredi le 28 Mai 1915

Lévi Pavier

Fr. Gauthier

Nazaire Guffin

J.A. Gendron,

J.W. St ONGE

28 Mai 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 7 Mai 1915, du 7 ajourné au 14, du 14 au 21, du 21 au 22 et du 22 à ce jour vendredi le 28 Mai 1915. Sont présents M.M. L. Pavier. J.B. Renard. E. Archambault Fr. Gauthier

J.A. Gendron. E.H. Pepin. J.W. St Onge formant quorum sous la présidence de M. N. Mercure. Maire.

Les Minutes des deux dernières séances sont lues et approuvées. Il est proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. J.B. Renard que les comptes suivants soient approuvés N. Lemieux $4.08 Ernest Fleurent 6.00 Ernest Fournier 2

Liste de paye du 28 Mai $25.50 9.75 202.57

Frais 11.50 + 9.50 8.15 = 11.50 14.50 D. Belisle $.55

O.J. Pelletier 7.70 J.B. Tremblay 5.54 J.A. Bourgouin 7.43

A. Fréchette .65 Chapais 2.99 Chabot .98 Ed. Pelletier 8.05

John Mason & Co. 2.89 J. Bouchard & fils 7.57 A. Lindsay 6.48

H.B. Fournier 9.65 J.J. Belisle 2.28

Le Conseil accorde la permission aux Rs frères de la Charité de prendre quelques voyages de crosse pour réparer l'avenue Municipale.

Me J.W. St Onge, donne avis de motion qu'il proposera un règlement à l'effet de prélever sous forme de $10. sur tous les biens immeubles imposables.

MM. J.A. Gendron et J.A. Nadeau déposent chacun une pétition pour le Conseil vouloir ériger sur la place publique Refusé à lundi le 31 Mai

Le Conseil s'ajourne à lundi le 31 Mai 1915

Nazaire Maire

31 Mai 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 7 Mai, du 7 ajourné 14, du 14 au 21, du 21 au 22 ~~et~~ du 22 ~~à ce jour~~ au 28 et du 28 à ce jour lundi le 31 Mai 1915. Sont présents

MM. Fro Gauthier, E. Archambault, J. Gendron, J. W. St Onge, L. Poirier et N. Pepin formant quorum sous la presidence de M. H. Amerine Maire. Les Minutes de la derniere seance sont lues et approuvées.

Le Greffier fait la 1re lecture du reglement à l'effet d'imposer une taxe de 50 cts par $100 sur toutes les proprietés immobilieres imposables de cette ville. Le Conseil s'ajourne à une date

Amerine
Maire

4 Juin 1915

Province de Quebec

La Corporation de la ville de Drummondville.

Une séance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville tenue aux lieu et lieures ordinaires des séances du Conseil, ~~ce~~ vendredi le 4 Juin 1915, convoquée pour prendre en considération les sujets suivants, savoir: Comptes, correspondance, reglements, affaires administratives en général. Sont presents: MM. L. Poirier, J.E. Pinard, F. Gauthier, E. Archambault, J. Gendron, J. Amerine, N. Pepin, J. W. St Onge formant quorum sous la presidence de M. Amerine, Maire. Les Minutes de la derniere seance sont lues et approuvées.

Il est proposé par le conseiller J. W. St Onge secondé par le conseiller J. Gendron et unanimement resolu: que le Maire, monsieur A. Amerine et le Greffier, monsieur N.A. Marcan soient autorisés à signer les series No 4 de 41 coupons datés du 15 Mai 1915, pour constater l'obligation de la Corporation de la ville de Drummondville de payer au Trésorier de la Province, à son bureau, l'interet à 2% pendant 41

ans à partir du 15 Mai 1915 sur la somme de deux mille cent dix neuf piastres et soixante et dix centins $3119.70 déjà demandée. Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. de Sorel Beaubien concernant le plan pour fondations du reservoir fourni par Lobie Walsh Scale. Proposé par M. F. Gauthier secondé par M. E. Archambault que le projet de plan du esquisse pour fondations du reservoir, fourni par Lobie Walsh Scale, et actuellement devant le Conseil, après avoir été soumis à M. de Sorel Beaubien soient acceptés aux instances et sans la responsabilité de l'entrepreneur du dit reservoir: que 3 blocs ~~de blocs~~ des plans de ces fondations soient fournis au Conseil immédiatement par la dite Compagnie Walsh:

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.E. Pinard que les entrepreneurs du Reservoir soient autorisés de se servir des machines à casser la pierre appartenant à la Corporation à condition que l'ouvrage soit fait sous le contrôle de l'homme de la ville, de payer au remplacement immédiatement toute pièce qui pourrait être cassée pendant l'execution des travaux, de payer l'huile et autres choses necessaires pour faire fonctionner ces machines: que la ville leur vendra la pierre à raison de 25 cts par ~~lb~~ 1000 lbs.

Le Greffier fait subir la deuxieme lecture du reglement ~~concernant~~ imposant une taxe de 50 cts par $100 sur toutes les propriétés imposables de cette ville.

Proposé par J.E. Pinard secondé par Fro Gauthier que les comptes suivants soient approuvés. Adopté

O. Deners $12.00 J.A. Bauffant, 1re Lotifay 4 Juin 16.15 + 20.55 R. Cardin $2.75 - Lotte 3 Juin 259.37 S.L.P. Co. 2.035 + 50. + 104.09 + 104.17 + 16. O. Landry 4.52 Mathieu & Robson 2.75 J.R. Billon 36. E. Archambault 19.75 M.A. Biron 3.27

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. E. E. Pirty demandant un prix spécial pour 8 campanules et la fournisson de les placer dans les rues.
M.M. L. Panet et le Greffier sont nommés et les Sauveur Canada Pane & fournissent des prix spéciaux à cet effet.
Proposé par M. J. W. St onge secondé par M. J. A. Marceau que vu la demande de M. George St André le trésorier soit autorisé d'envoyer un chèque de $20.00 au Fonds de la Croix Rouge Belge. Adopté.
Proposé par M. J. A. Gendron secondé par M. J. W. St onge que le contrat pour un trottoir et 12 bancs avec fut en fonte pour le parc soit accordé à M. J. A. Marceau pour $436. Le trottoir devant être fait tout à fait semblable à celui de St Agathe à l'exception de la largeur qui sera de 30 pieds au lieu de 24 pieds et construit suivant les mêmes plans et devis que le dit trottoir de St Agathe, sauf la modification ci dessus quant à la largeur. ~~le trottoir~~ Le tout devant être terminé pour le 30 Juin 1915. adopté

devis et spécifications

Proposé en amendement par M. J. A. Marceau secondé par M. Fr. Gauthier que le Conseil vote une somme de $150 au Comité des fêtes au Tricentenaire de Drummond et que à même cette somme il fasse faire un trottoir, 6 bancs en fer dans le parc.

Pour amendement	Contre amendement
J. A. Marceau, J. E. Pinard	J. W. St onge. J. A. Gendron
E. Archambeault, F. Gauthier	L. Panet E. N. Repin
	A. Mercure

L'amendement est perdu par le vote ordinaire, puis la motion principale est mise au vote.

Pour motion	Contre motion
J. A. Gendron, L. Panet	F. Gauthier. J. A. Marceau
J. W. St onge. J. E. Pinard	E. Archambeault E. N. Repin
A. Mercure	

La motion principale est adoptée.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 11 juin 1915
Nazaire Mercure
Greffier Maire

11 juin 1915
Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville.
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heure ordinaires des séances du Conseil vendredi le 11 juin 1915, tant un ajournement de la séance du 4 Juin 1915.
Sont présents M.M. L. Panet, J. E. Pinard. Fr. Gauthier, E. Archambeault, J. A. Marceau. J. W. St onge. E. N. Repin, J. A. Gendron formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure. Maire.
Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Le Greffier porte à la connaissance du Conseil qu'il fera manque des ordonnances à la prochaine séance. Le Greffier donne lecture d'une lettre de M.M. Perreault & Rivard demandant au Conseil de leur payer les frais de retrocession des lots à $100 ici re Bishop Constitution Co. de la Corporation de la Ville de Drummondville Referé à M. J. Marier qui devra faire rapport à la prochaine séance du Conseil.
Proposé par M. J. A. Gendron secondé par M. E. N. Repin que le Conseil accorde pour dix jours du 12 courant une option pour les $52.000.00 de debentures actuellement à la Banque Molson à M.M. Dent, Maxon & Co de Toronto à 87 net: Adopté M. J. A. Marceau dissident.

Reg. No 34.

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. J. E. Pinard que le reglement No. 34 qui avait de

suivi sa troisième lecture et ayant pour effet de prélever une taxe de 50cts par $100 sur toutes les propriétés immobilières imposables de cette ville soit adopté: Adopté.
Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. S. Belisle demandant un permis pour la vente du lait. Proposé par M. E. Archambault secondé par J. W. St-Onge que MM. J. A. Genaro et J. E. Pinard fassent l'inspection de l'établissement de M. Belisle et qu'ils en donnent rapport au Conseil à sa prochaine séance.
Proposé par M. J. A. Genaro secondé par M. L. Poirier que le Maire et le Trésorier soient autorisés de signer pour et au nom de la Corporation un billet de $500 à 1 mois, avec intérêt de 7% payable à l'ordre de M. J. E. Pinard, et que les mêmes soient autorisés de le renouveler jusqu'au paiement final. Adopté.
Proposé par M. J. E. Pinard secondé par M. J. Gauthier que le Greffier fasse une demande au Département de la Voirie pour obtenir la somme de $500 à même l'allocation accordée par le Gouvernement pour payer la pierre ~~achetée~~ achetée cet hiver et pour une partie des travaux. Adopté
M. J. A. Genaro est autorisé d'acheter un char de charbon d'environ 25 tonnes.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 18 Juin 1915

Messieurs au Greffier — Maire

18 juin 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 4 juin, du 4

ajourné au 11, du 11 à ce jour vendredi le 18 juin 1915. Sont présents M.M. L. Poirier, J. A. Genaro, E. N. Repin, J. A. Marceau, J. W. St-Onge, J. E. Pinard, E. Archambault formant quorum sous la présidence de M. A. Marceau Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J. E. Pinard secondé par M. E. Archambault que les comptes suivants soient approuvés. Adopté. Liste de paye des 12 et 17 Juin 337.40 + 50.55 + 309.94 + 3.75. Liste du 11 juin $15 + $10.05. Liste du 18 juin $31. Perreault & Perreault $151.40 E. N. Repin $2.50 + $50. Liste de paye Marcoux devant être chargée à Travaux Publics $18.75. C. P. Ry Cayer voirie 94.98
M. Eric Gauthier entre et prend son siège. Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. C. A. Lizotte demandant de réparer la rue Dorion à partir de la rue du Tonnerre jusqu'à l'I. C. R. et une autre de la Drummond Shoe demandant de réparer la rue des Forges.
Lecture est faite d'une lettre de la Cie Mercantile Fire Ins. Co. de St Hyacinthe offrant 85 net pour 2 debentures de $1000 chacunes de l'émission de $32 000 pour égouts au quartier Est: Proposé par M. J. H. St-Onge secondé par M. J. A. Genaro que cette offre soit acceptée et que le Trésorier soit autorisé de leur remettre 2 debentures à ce prix. Adopté. Le Greffier donne lecture d'une lettre de C. Dennis Sec. du Syndicat de la Voirie demandant au Conseil s'il est prêt à payer l'intérêt à partir du 2 juin sur la somme de $5000 demandée par résolution du 11 courant. Le Greffier reçoit instruction de lui répondre dans l'affirmative. Lue une lettre de la Cie Southern Canada Power Co concernant le permis de passer sur leur terrain pour l'égout du Tonnerre. Le Greffier dépose devant le Conseil ~~la dem~~ la demande de Licence pour leurs hôtels déposée par M. A. G. Caron.

Proposé par M. J. St-Onge secondé par M. J. E. Pinard que le Greffier avise aux fins que cette demande soit prise en considération par le Conseil à sa séance du 4 Juillet 1915. Adopté. Le Greffier fait lecture au Conseil du projet de contrat qui doit être passé entre la ville et le Cie Marsh pour la construction d'un réservoir.

Proposé par M. J. E. Pinard secondé par J. Benoit que le Trésorier soit autorisé à créditer le compte de dépense de M. Ed. Lemaire pour $17.99

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 25 juin 1915.

Napoléon Geoffrion
Greffier

Maire

25 Juin 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville,

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 4 juin, du 4 ajournée au 11, du 11 au 18, du 18 à ce jour vendredi le 25 juin 1915. Sont présents MM. G. E. N. Pepin, J. A. Mancau, J. H. St-Onge, F. Gauthier, E. Archambault, J. E. Pinard, L. Pouier formant quorum sous la présidence de M. l'Echevin Marie.

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J. H. St-Onge secondé par M. F. Gauthier que l'option donnée à MM. Brunt Aaron & Co par résolution du 11 courant soit continuée aux mêmes conditions jusqu'au 1 Juillet 1915. Adopté.

Lue une lettre de M. A. Beauchemin Ing. Civil concernant les travaux d'égouts faits par MM.

Beauchemin & fils Ltée. Référé au prochain Conseil.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J. E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté.

Concassage de la pierre par Marsh Stale Co. $51

Lode à payer 24 juin $37.32, 25 juin $36.75

A. Bernier 48 cts, E. Marchand 48.90

J. Mauville, 1.00

Il est proposé par M. le conseiller F. Gauthier, secondé par le conseiller J. E. Pinard et unanimement résolu : que le Maire, monsieur Amerault et le Greffier monsieur Napoléon soient autorisés à signer la série No 5, de 41 coupons, datés du 2 Juillet 1915 pour constater l'obligation de la Corporation de la Ville de Drummondville de payer au Trésorier de la Province, à son bureau, l'intérêt à 3% pendant 41 ans à partir du 2 Juillet 1915 sur la somme de cinq mille piastres ($5000.00) déjà emprunté.

Proposé par M. F. Gauthier secondé par M. J. H. St-Onge que la Cie Southern Canada soit autorisée de faire l'installation de la lumière électrique au Kiosque pour la somme de $28 les comptes comprises. Adopté.

Le Conseil s'ajourne à mercredi le 30 juin 1915.

Napoléon Geoffrion Greffier

Maire

2 Juillet 1915

A une assemblée régulière du Conseil de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 2 Juillet 1915. Sont présents MM. L. Pouier, J. E. Pinard, F. Gauthier, J. A. Mancau, G. E. N. Pepin, J. A. Benoit, J. H. St-Onge formant quorum sous

et Frédéric de M. Ambroise Marie.
Il est proposé par M. E. Parrot secondé par M. J. B. Tendron que le Maire M. A. Mercure et le Trésorier M. Joseph Marier soient autorisés de signer pour la ville de Drummondville le contrat suivant entre la Corporation et M. L. E. Crewe de New York.
Savoir:
Memorandum of agreement entered into at the Town of Drummondville, in the district of Arthabaska, Province of Quebec, this second day of July, one thousand nine hundred and fifteen.
Between: The Corporation of the Town of Drummondville, a body politic and corporate, hereto acting and represented by Alexandre Mercure, Mayor, and Joseph Marier, Treasurer, duly authorized by resolution of the said Corporation at a regular meeting held on the second day of July, 1915, certified copy of which is hereto annexed to form part of the presents, (hereinafter called "the Town" Party of the first part;
and: Leonard Carter Crewe, of the City of New York, in the State of New York, ~~of~~ one of the United States of America, Mechanical Engineer (hereinafter called "the Purchaser" Party of the second part
Witnesseth:
1° Whereas the Party of the second part is interested in perfecting arrangements for the construction of industrial works of importance in the Township of Nicolet, near the Town of Drummondville, in the said district of Arthabaska, and the Town desires to help the said Party of the second part to establish the said works;
2 Whereas for the proper establishment of the said industrial works the Party of the second part has arranged the ~~pur~~ purchase of a tract of land in the Township

of Nicolet, and it is necessary that a railway siding be built to the said property.
Now therefore, the parties hereto ~~mut~~ mutually bind and oblige themselves, as follows.
3 That as soon as the Purchaser has completed arrangements for the purchase of lots bearing official nos 29 350 103 104 on the official plan and Book of Reference of the Township of Nicolet in the Province of Quebec, the Town hereby undertakes that;
(a) The Party of the second part will be enabled to purchase a frontage on the River St Francis, on lots 102 and 105 of the said official plan and Book of Reference amounting in the aggregate to about fifty acres at a price not to exceed $1500.
(b) The Purchaser will be enabled to acquire at his option one or two rights of way each not less than thirty three feet wide, within a delay not to exceed three days from the time the Purchase of all the above mentioned lots has been completed, the said rights of way to run from the main line of the C.P.Ry to the said lots, and ~~to~~ one to start from a point at the intersection of the old L'Avenir Road and the main line of the C.P.Ry in the Town of Drummondville, the other to start from a point on the main line of the C.P.Ry where the public road between the Township of Nicolet and Simpson intersects the said main line, the whole at a cost to the Purchaser not to exceed $1200. each or $2400. in all.
This agreement is subject to the following condition, namely: that the party of the second part will erect a plant of at least $500.000.00 on the said premises, and to employ at least 400 employees

within 3 months of the closing of this agreement.
(c) it will sign and execute any and all agreements, papers, documents, etc, that may be necessary to more fully effectuate these presents.
In testimony whereof the Party of the first part hereto acting and represented as aforesaid has caused these presents to be signed (in triplicate) on its behalf by the Mayor and has caused its corporate seal to be hereto affixed, duly attested by the Treasurer, and the party of the second part has hereunto set his hand on the date and at the place first herein mentioned.

The Corporation of the Town of Drummondville.

Signed in the presence of per (Sgd) Omer Lacroix
(Sgd) Romeo Lévesque " (Sgd) Joseph Manos mayor
" Otto Pichette Treasurer
Signed in the presence party of the first part
of (Sgd) O. Archambault L. O. Lacroix.
Witness: Party of the second part

Intervention.

and to these presents intervened Messrs Alexandre Mercure, Lumber Merchant, Leopold Parrer, Joseph Gdn. Pepin fils, Jos. Gauthier, Ernest Pinard, Joseph Lacoursière, Jos. A. Noël Lecourtier, Romeo Lévesque Town Clerk, all of the said Town of Drummondville. Who having taken communication of the foregoing agreement declare their satisfaction with same and bind and oblige themselves jointly and severally with the Corporation of the Town of Drummondville, towards the said Purchaser for the complete fulfilment of all the obligations entered into by the Town in the said agreement, waiving any notice of default or ~~otherwise~~ mise en demeure

whatever.
(Sgd.) Leop. Parrer, Joseph Gdn Pepin
Romeo Lévesque Jos Gauthier, Ernest Pinard J. Lacoursière
Jos. A. Noël Lecourtier.
Le Conseil s'ajourne à lundi le 5 Juillet 1915.

Romeo Lévesque
Maire
Greffier

5 Juillet 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
a une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil lundi le 5 Juillet 1915, étant un ajournement de la séance du 2 Juillet 1915. Sont présents M. M. E. Archambault, Jos Gauthier, G. E. N. Pepin, A. Mercure.
Faute de quorum la séance est ajournée à vendredi le 9 Juillet 1915.

Jos Gauthier
Ephrem Archambault
G E N Pepin
Alexandre Mercure
Romeo Lévesque Greffier

9 Juillet 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 2 Juillet, au deux ajourné au 5 et du cinq à ce jour, vendredi le 9 Juillet 1915. Sont présents M. M. L. Parrer, J. E. Pinard, Jos Gauthier, Jos Gendron

E.E.N. Pepin, J.A. Marceau, J.N. St Onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire
Les Minutes des séances des 25 juin, 2 et 5 juillet sont lues et approuvées. M. E. Archambault entre et prend son siège. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté
Frais de Poste 9 juillet 7.50. M. Lemieux 25 cts + 2.50
J.A. Marceau 12.50 Hart & Adair 81.82 Laurion Cousineau Lamo Co. $104.02 + 65 cts, + 1.35 + 154.17 J.R. Brillon 18
Bastien 0.50 Lists 5 juin 58 Lists 29 juin 24.75
Cie Chs Pagnet 1.80 Lists 1 juin 354.39
A. Bergeron 2.35
Le Greffier lit une lettre de M. Osp. Garceau, procureur de la Cie Mach Photo demandant certains changements dans le contrat pour le réservoir.
Proposé par M. Ts Gauthier secondé par M. E.E. Archambault que les changements demandés par M. Garceau soient insérés dans le contrat pour le réservoir. Adopté.
Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. Ephrem Archambault que M. L. Parrier soit autorisé d'acheter un char de pipes de un pouce de 8" 6" et 4" assorties et les connections nécessaires. Adopté
Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. J.N. St Onge que le certificat de licence de M. A.E. Garon pour tenir un hotel soit accordé. Adopté
Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Ts Gauthier que le rôle de perception préparé par le Trésorier conformément au règlement No. 34 imposant une taxe de 50 cts par $100 soit homologué et qu'un escompte de 10 % soit accordé à ceux qui s'en acquitteront d'ici au 31 juillet. Adopté

Le Greffier donne lecture d'une lettre de L. Harmonie de Drummondville demandant à la Corporation d'endosser un billet de $450 pour payer la bâtisse achetée. Référé à la séance du 16 juillet
Le ~~Contrat~~ ~~et~~ compte de M. J. Oradeau ~~est~~ pour le kerosine est aussi référé à cette séance.
Le Conseil s'ajourne à ~~mardi~~ samedi le 10 juillet 1915.

Normandeau
Greffier

A. Mercure
Maire

10 Juillet 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 2 juillet 1915, du 2 ajourné au 5, du 5 au 9, et du neuf à ce jour samedi le 10 juillet 1915:
Sont présents M.M. L. Pairier, J.N. St-Onge, J.A. Marceau, J.E. Pinard, Ts Gauthier formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. La séance est ajournée à vendredi le 16 juillet 1915.

Normandeau
Greffier

A. Mercure
Maire

16 juillet 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville.
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 2 juillet, du 2 ajourné au

5, au 5 au 9, du 9 au 10 et du 10 à ce jour bendant
le 16 Juillet 1915.
Sont présents M.M. Ls Gauthier, J.N. Strong, E.N.
Pepin, J. Lacendre, L. Parrot formant quorum
sous la présidence de M. Amédée Marc. Les
Minutes des deux dernières séances sont lues et
approuvées. MM. J. Maureau Earchambault et
J.E. Lenard entrent et prennent leurs sièges.
Proposé par M. J.E. ~~Lenard~~ Lenard secondé par
J. Maureau que M. Fabien Landry de St Germain
soit nommé évaluateur pour faire l'évaluation du
kiosque fait par M. J. Moreau, pour fixer la
valeur du dit kiosque suivant la résolution
du Conseil en date du 4 Juin, il est établi
la différence entre celui de St Hyacinthe pris
comme ayant 30 pieds de diamètre et celui de
Drummond.
Proposé en amendement par M. J. Lacendre
secondé par M. J.N. Strong que M. Fabien
Landry soit nommé pour établir la valeur
du kiosque fait par M. Moreau et que la
Corporation paye le montant à M. Moreau,
ce dernier présent accepte.

Pour amendement	Contre amendement
J. Lacendre	J. Maureau E.N. Pepin
J.N. Strong	Earchambault
L. Parrot	Ls Gauthier J.E. Lenard

La motion principale est votée sur la
même division.
Proposé par M. Ls Gauthier secondé par M.
Earchambault que les comptes suivants
soient approuvés
Ed Lemaire #6 J.A. Sylvain 3.41 J.O. Martineau #13.68
Lists 17 July #529.24, 16 July 23.55

J. Lemire 4.50 P. Gauthier 2.05 - J. Beauchamp 11.00
E.N. Pepin #40 Mass Pub 4.57. 8.45
A. Cauvin Pays 8.00 Lists 8 Juin 23.99
N. Pelletier 7.61 Cie Gosselin 15.58
Proposé par M. J.E. Lenard secondé par M. E.
Archambault que le Greffier fasse demande
au Département de la Voirie de commencer
les travaux de macadam le 20 Juillet et que
M. Lemire soit employé comme instructeur.
Adopté
Proposé par M. Ls Gauthier secondé par M. J.E.
Lenard que le Maire et le Trésorier soient
autorisés à endosser pour et au nom de La
Corporation de la Cité de Drummond Ville un
billet à 2 mois au montant de $ 450 signé
par L. Harwood de Drummond Ville pour payer les
hydrants et que les mêmes soient autorisés
à renouveler ce billet lorsque paiement final.
Adopté
Proposé par M. J.N. Strong secondé par M. J. Lacendre
que le Conseil offre ses félicitations et remerciements
au Docteur O. Moreau pour la manière habile
qu'il a conduit les négociations avec la Cie
Alto Chemical Company of Canada pour les
amener à établir leurs usines à Drummondville
adopté unanimement.
Le Conseil s'ajourne à Samedi le 17 Juillet 1915.

Secrétaire Greffier — Amédée Marc, Maire

17 Juillet 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de La Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil étant un ajournement de la séance du 2 Juillet, du deux ajourné au cinq, du cinq au neuf, du 9 au 10, du 10 au 16 et du seize à ce jour samedi le 17 Juillet 1915.

Sont présents M.M. G.E.H. Pepin, Jos Genaron. L. Pourier, J.N. St-Onge, E. Archambault, J.E. Ruiard. J.A. Manseau. Les Gauthier formant quorum sous la présidence de M. Amédée Marie

Il est proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.N. St-Onge, qu'attendu que par arrangement intérieur entre le Conseil et M. L.C. Crème de New York, le Conseil s'est engagé de fournir et payer le surplus de ~~$~~ 1000. pour acheter la propriété de Mde Vassal ~~étant les ots~~ environ 50 arpents près de celle de M. N. Bouchard dans le Canton de Wickham, que le prix fixé par Mde Vassal pour le dit terrain est $ 3500.

Qu'attendu que le Conseil est appelé à payer la somme de $ 2 000.

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés de signer pour et au nom de La Corporation de la ville de Drummondville un billet de $ 2000.00 à demande, en faveur de Mde Vassal portant intérêt à 6% par an. Adopté.

La séance est ajournée au 19 Juillet.

Amédée Marie
Maire

Nomarceau
Greffier

19 Juillet 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de La Corporation de la ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 2 Juillet, du 2 ajourné au cinq, du cinq au neuf, du neuf au 10, du 10 au 16, du 16 au 17 et du 17 à ce jour lundi le 19 Juillet 1915.

Sont présents M.M. G.E.H. Pepin et L. Pourier

Faute de quorum la séance est ajournée à vendredi le 23 Juillet 1915.

Jos. Pourier G.E.H. Pepin
Nomarceau
Greffier

21 Juillet 1915

A une assemblée du Comité du Conseil tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil mercredi le 21 Juillet 1915. à 7½ P.M. Sont présents M.M. J.N. St-Onge. G.E.H. Pepin, L. Pourier, Les Gauthier, J.E. Ruiard E. Archambault, sous la présidence de M. Amédée Marie.

Le Comité recommande au Conseil de faire les machines à chemin, mais le rendre à raison de $10 par jour, de nuit de jour D. 30 et de $1000 les et que les travaux soient faits sous la surveillance des hommes de La Corporation. Le rapport est fait et à la demande des contribuables des usines Acme Chemical Co.

Nomarceau
Greffier

Amédée Marie
Maire

23 Juillet 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du conseil, étant un ajournement de la séance du 2 Juillet, du 2 ajourné au 5, du 5 au 9, du 9 au 10, du 10 au 16, du 16 au 17, du 17 au 19, et du 19 à ce jour vendredi le 23 Juillet 1915. Sont présents M.M. L. Pairier, J.E. Pinard, J.A. Gauthier, E. Archambault, J.A. Genaron, E.N. Pepin, J.A. Marceau, J.N. St Onge. ~~formant~~ étant sous les échevins sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes des deux dernières séances sont lues et approuvées.

Le Greffier dépose devant le Conseil une requête de M. Omer Lampre pour un hotel de tempérance, et il est proposé par M. J.A. Gauthier secondé par M. E.P. Archambault que le Greffier donne avis public que cette requête sera prise en considération par le Conseil vendredi le 13 ~~Juillet~~ Août 1915.

Proposé par M. J.N. St Onge secondé par M. J.A. Genaron que le Trésorier soit autorisé de solder le compte de la Corporation à la Banque Molson jusqu'à concurrence de $5000.00 Adopté.

Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Ephrem Archambault que les comptes suivants soient approuvés. R. St Jean $2.00 M.O. Marcin 20 J.N. Lemaire $20.00 E. Flement $20 H. Mekant $20. Liste de paye du 22 Juillet $352.00 Pelio Walsh $21.00 Liste de paye 23 Juillet 30.75 Canada Com. 710.06 Liste ambulance Cie Walsh 4.50 Baptiste Lippay 28.77 Feu chez Dr Larsonde 14.50 J.B. Lemieux 11.50 N. Pelletier 66.66

M. J.A. Marceau donne avis de motion qu'il proposera un reglement amendant le reglement des licences concernant les marchands forains.

Le Greffier recoit instructions d'écrire à M. J.B. Beauchemin de convoquer le Conseil vendredi le 30 courant concernant le Pont au Canal.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 30 Juillet 1915

N. Marceau
Greffier

30 Juillet 1915.

Province de Québec

La Corporation de la ville de Drummondville.

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 2 juillet, du 2 ajourné 5, du 5 au 9, du 9 au 10, du 10 au 16, du 16 au 17, du 17 au 19, du 19 au 23 et du 23 à ce jour, vendredi le 30 Juillet 1915. Sont présents M.M. J.E. Pinard, L. Pairier, J.A. Gauthier, E.P. Archambault, J.A. Marceau, J.N. St Onge. E.N. Pepin formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. E. Archambault que les comptes suivants soient approuvés.

E.N. Pepin 6.00 (à Bélanger) Liste 25 Juillet 104.94 23 et 30 Juillet 66.87 + 23.00 (30 Juillet 45.50 Walsh Bros 12.00 D. Hebert 3.32 Cie Paquet 2.50 S.C. Pacaud 35 ch. 1.25 $104.09 154.11 + 29. Dr. Gouvreau 4. Le Greffier dépose devant le Conseil la réclamation de M. Sam Jones à la suite d'un accident survenu au feu chez M. Nadeau

et réclamant $378.00 pour 18 semaines à $21.
et refusant d'accepter le montant offert par la
Compagnie d'assurance, savoir $182.00
Cette demande est référée à plus tard ~~pour~~ pour étude —
Lecture est faite d'une lettre de MM. Garceau & Furgeot
recommandant le service de $ 4.36. pour le trophée
de M. J.A. Nadeau, ~~etc~~. Le Greffier recoit instruction
de demander à M. Fabien Landry nommé arbitre
en cet trophée de faire son rapport pour
vendredi le 6 août 1915.
Lecture est faite d'une lettre de M. E. Lalonde réclamant
$33.07 pour un chien M. amédée Blanchette
pour accident à sa machine dans les
rues de cette ville. Référé à plus tard.
Lecture est faite d'une lettre de La Banque d'Hochelaga
demandant au Conseil d'essayer à vendre
ses debentures au que le marché ne s'améliore
pas. Le Greffier recoit instruction de répondre
qu'il ne peut pas en possible pour les vendre et
qu'il se refusera pas d'offre raisonnable. —
1er Lecture est faite du reglement amendant le
reglement des Licences à l'effet de mettre
une licence de $200. au lieu de $100 pour marchand Garage
Le Conseil étudie les plans de M. Beauchemin
pour le pont du Canal
La séance est ajournée sine die. —

Namaseau Arcand
Greffier Maire

6 août 1915.

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville,
A une séance régulière du Conseil Municipal de
La Corporation de la Ville de Drummondville tenue au
lieu et heures ordinaires des séances du Conseil
vendredi le 6 août 1915. Sont présents MM. J.E.
Pinard, Fr. Gauthier, L. Pannier, Ep. Archambault,
J.A. Manseau, J. Gendron formant quorum sous la
présidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de
la dernière séance sont lues et approuvées.
Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par M. J.E. Pinard
que les comptes suivants soient approuvés.
J.A.R. Séguin $13.75 Cornell Leamont $76.80
Le Greffier donne lecture d'une lettre de M. A. Barceau,
arpenteur, offrant de faire pour la somme de $ 2000.
le plan de la ville d'une manière complète.
Laissé sur la table pour étude.
M. Barceau présent au Conseil informe le Conseil
qu'il croit que la Corporation pourrait vendre
ses debentures à M. Eugène Pannier, de Montréal
à 6%. Le Greffier recoit instruction de demander à
La Banque d'Hochelaga ce qu'elle pense d'une offre
de ce genre.
Lu une requête demandant la nomination de
constable de nuit. Proposé par M. J.A. Manseau
secondé par M. Fr. Gauthier que M. Alfred Pelletier
soit nommé constable de nuit. que ses fonctions
commencent le 7 août et que son salaire soit fixé
par le Comité de Police: que M. Ovide Demers en
soit adjoint pour les saisons suivantes:—
2° lecture est faite du reglement amendant
le reglement des licences.
Lu une lettre de pompiers demandant que

le Conseil prenne une assurance sur son vie en cas d'accident et de mort. Référé à M. J.A. Landry. Proposé par M. J.A. Marceau secondé par M. Fr. Gauthier que le Trésorier soit autorisé à payer à M. Sam Jones la somme de $196. en sus de celle de $182. payée par lui à l'assurance en règlement de toute réclamation. Adopté
Le Greffier expose devant le Conseil une action au montant de $436. prise par M. J.A. Nadeau contre la Corporation pour son kiosque et ses bancs. Le Greffier fait aussi lecture du rapport de M. F. Landry concernant cette affaire. Le Conseil invite M. Nadeau à se présenter au bureau du Maire samedi le 7 août pour discuter le compte.——
Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par E. Pinard que les membres de ce Conseil ont appris avec regret le décès de leur employé le Dr Lacombe et que ils offrent leur plus sincère sympathie à x à son épouse et à sa famille ~~Mme Lacombe et à sa famille~~. que copie de cette résolution soit envoyée à la famille. Adopté
Le Greffier est autorisé d'acheter 12 doz de boîtes pour stop cock et 2 doz de lampes.
Le président du Comité des chemins est autorisé de faire un trottoir en ciment sur la rue St George et sur la rue St Jean entre Hérot et Lussier. Adopté. Le Conseil s'ajourne à vendredi le 13 août.

Romeo Marceau
Greffier

7 Août 1915.

A une assemblée du Comité du Conseil tenue au bureau du Maire samedi le 7 août 1915 à 8 hres p.m. sont présents MM. J.A. Marceau, E.B.M. Pepin, J.A. Landry, J.E. Pinard, E. Archambault, L. Parrer, J.H. St Onge, sous la présidence de M. A. Marceau Maire.
Proposé par M. Eph. Archambault secondé par M. J.A. Marceau que, vu que M. J.A. Nadeau n'a pas suivi son contrat vis à vis de la Corporation pour la construction d'un kiosque, et comme ce dernier est bâti sur le terrain de la ville de Drummondville, que permission lui soit donnée d'enlever le dit kiosque, et les bancs, au dit comme mieux, accepte la somme de $336. en règlement complet pour le dit kiosque et les dits bancs, du moins que il remplisse son contrat suivant la résolution du 4 Juin 1918 et la Corporation lui paiera $436. tel que spécifié à la dite résolution. MM. L. Parrer, J.H. St Onge et J.E. Pinard dissidents
Proposé par M. J.A. Marceau secondé par M. Ephrem Archambault que M. E.A. Lacombe, avocat soit chargé de représenter la Corporation dans l'action prise par M. J.A. Nadeau pour le paiement de son kiosque. Adopté.

Romeo Marceau
Greffier

13 août 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 13 août 1915, étant une ajournement de la séance du 6 août 1915. —

Sont présents M.M. L. Poirier, Trs Gauthier, Trs Gauthier, J.E. Renard, J.A. Gendron, G.E.M. Pepin J.N. St Onge, E. Archambault formant quorum sous la présidence de M. O. Mercure. Maire
Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. L. Poirier que les comptes suivants soient approuvés. D. Paul 13.76 Lists 7 aout $304.92 Lists 13 aout $34, Lists 6 Juin 43.75, Lists du 13 août $12.50 J. Dozoriers $12.50 A. Bernier 1.50 M. Pelletier & fils $1.93 + 11.37
Reg. No 35 T. C. Lanoie 8.75. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. Trs Gauthier que le reglement No 35 qui vient de subir sa 3e lecture ~~soit adopté~~ a l'effet d'amender le reglement No 30 soit adopté. Adopté. M. J.A. Mauseau entre et prend son siège. Le Greffier fait lecture d'une lettre de la Southern Canada Power Co. concernant le compte qui leur a été envoyé pour le charbon Référée au Président du Comité de l'Aqueduc.
Lecture est faite d'une lettre de la Banque Nacle en réponse à la demande du Conseil à savoir s'il devait accepter de vendre les Debentures à raison de 6%.
Proposé par M. Trs Gauthier secondé par M. E. Archambault que le certificat de M. Choquette pour un Hotel de Tempérance soit confirmé. Contre. J.A. Gendron. G.E.M. Pepin. J.A. Mauseau. J.N. St Onge. J.E. Renard. L. Poirier
Proposé par M. J.A. Mauseau secondé par M. Ephrem Archambault que le rapport du Comité en date du 7 courant 1915 soit adopté. ont voté pour J.A. Mauseau, E. Archambault Trs Gauthier, J.A. Gendron G.E.M. Pepin.

ont voté contre L. Poirier J.E. Renard. J.N. St Onge.
Le Greffier est autorisé d'acheter 3 marches 3 paires de machines pour le concasseur.
Le Comité des chemins est autorisé à mettre de la crosse dans la rue Darion.
Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. Ephrem Archambault que M. Victor Denoncourt soit engagé comme constable de nuit à $12. par semaine, que le Président du Comité de la Police soit autorisé de faire l'achat d'un lorgnon, un revolver, 2 compas electriques.
Le Greffier est chargé d'écrire au Département de la Voirie l'informant que le Conseil désire qu'on trouve de macadam.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 20 Août 1915.
Namur Greffier

20 Août 1915.

Province de Quebec.
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 6 août 1915, du 6 ajourné au 13 et du 13 à ce jour vendredi le 20 Août 1915
Sont présents M.M. Trs Gauthier, L. Poirier, J.A. Gendron, J.N. St Onge, E. Archambault J.A. Mauseau J.E. Renard, formant quorum sous la présidence de M. O. Mercure. Maire —
Les Minutes de la dernière séance sont lues ~~et approuvées~~. Le Greffier fait lecture des objections du Maire motivant son refus de signer les Minutes, et du consentement unanime

du Conseil, ce sujet est referé à ~~ce prochain~~ séance du 27 courant, en l'absence de M. Ex Papin. —
Les plaintes portées contre le rôle des égouts du quartier Est sont aussi referées à la séance du 27 aout.
Proposé par M. Th Gauthier secondé par M. E. Archambault que les comptes suivants soient approuvés. J.O Montplaisir $2.48 bancadier Fontaine Marcil $12.80 A. Cardin 3.10 + 50cts frais du 27 Juillet 69.75, J.A. Crotton 1.09 R. Dauphinais 42.98 H. Lemieux 4. J. Paulin 4. J. Lemieux 4 A. Moine 23.17 Henri Côté 8.94 A. Blais 2.38 Jerry Sayan 7.75 L. Barbeau 21.88 O. St Jean 25.23 + 27.28 E. Barbeau 55.46 A. Daoust 11.38 E. Drouin 12.26 G. Michaud 20.61 E. Beauchemin 12.56 A. Jutand 17.99 A. Blanchette 28.87 J. A. Crotton 7.50 A. Pelletier 4.40 + 58 V. Demers 12.60 à Paquette. 54 cts Mallin & Robin 11.62 + 24.96 Joe Lamoyne 2.55 + 4.50 N. Francey 10.21 J. Desrosiers 1.50
Demande est faite par le Trésorier d'un salaire additionnel vu le surcroit d'ouvrage occasionné par les travaux de macadamisage.
Proposé par M. L. Panier secondé par M. J.A.St-Onge que 1% soit accordé à M. Marcil sur le coût de l'empierrement et 1% sur le coût de la pierre fournie à la Ville. Adopté.
Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.B. Ruaud que le Trésorier soit autorisé d'indemniser ses pourcentages à ceux dont les noms sont mentionnés sur la liste en date du 20 aout 1915
Proposé par M. J.A.St-Onge secondé par M. Th Gauthier que le Trésorier soit autorisé de ~~faire remise de la somme~~ payer dans ses livres la somme de $37.50 due par la Ville

Téléphone Co, vu que le montant n'est pas exigible en lui.
Lecture est faite d'une application de M. Marcil comme constable de nuit.
Proposé par M. J.A.St-Onge secondé par M. E. Archambault que le Trésorier soit autorisé de payer à M. Ed Nault, Locataire de S. Jean avait sorti de la rivière le bois du Pont et $1 pour essuyer cassé dans le Quartier Nord Ouest
Le Greffier est fait lecture d'une lettre de M. McBarceau informant le Conseil que La Cie Walsh est prête à signer la décharge à la ville quant à ses responsabilités assumées dans son règlement.
Il est proposé par le conseiller J.A.St-Onge secondé par le conseiller E. Archambault que le Maire M. Amereau et le Greffier M. J.O. Marcil, soient autorisés à signer la série No 5, de 41 coupons datés du 16 aout 1915, pour constater l'obligation de la Corporation de la Ville de Drummondville de payer au Trésorier de la Province, à son bureau, l'intérêt à 5% pendant 41 ans à partir du 16 aout 1915 sur la somme de huit mille soixante et une piastres et quarante huit centins ($8061.48) déjà demandée. Adopté.
Le Conseil s'ajourne à samedi le 21 aout à 2 hrs p.m.
Amereau
J.O. Marcil
Greffier

21 Août 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue au Bureau du Conseil à 2 hrs de l'après midi, le 21 Aout 1915, étaient présents

de la séance du 6 Aout, du 6 ajourné au 13, du 13 au 20 et du 20 à ce jour.
Sont présents M.M. L. Pavier, J.E. Renaud, J.N. St Onge, A. Mercure.
Faute de quorum la séance est ajournée à vendredi le 27 août 1915.

Romuald
Greffier

Comité du 31 août 1915

A une séance du Comité du Conseil tenue à la salle du Conseil samedi le 31 août 1915 à 3 hrs p.m. Sont présents M.M. J.E. Renaud J.N. St-Onge, Archambault L. Pavier, sous la présidence de M. Mercure Maire.
Le Comité étudie la proposition de M. Eugène Pavier offrant $41.000.00 pour les $2.000 de debenture de cette ville. Le Comité ne peut accepter cette offre mais autorise le Greffier de lui télégraphier que le Conseil acceptera d'ici au 31 courant 83 net.

Romuald
Greffier

24 août 1915

Province de Quebec
La Corporation de la ville de Drummondville.
A une assemblée du Comité des Finances de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue au Bureau du Greffier, mardi le 24 août 1915, à 8 hrs p.m. Sont présents M.M. J.A. Gendron, Fr. Gauthier, ~~J.N. St Onge~~, E.E.N. Pepin, E. Archambault, L. Pavier, A. Mercure
J.E. Renaud sous la présidence de M. J.N. St Onge, Président du Comité des Finances.
~~Le Comité recommande au Conseil d'autoriser la Banque Molson, et de l'autoriser à remettre à la Banque d'Hochelaga à Montréal les cinquante deux debentures de cette Corporation au montant de la dénomination de $1000 chacune, émises en vertu du règ sous l'autorité du reglement No 30 2-3 des reglements de cette ville, et sur paiement de la somme de $42.000.00; les coupons représentant l'interet de Mai 1915 à Nov 1915 inclusivement annexés aux dites debentures; après que les coupons échus le premier Mai dernier 1915 devront être enlevés des dites debentures par la Banque Molson avant délivrance.~~
~~M.M. J.E. Renaud et E. Archambault assistants~~

J.N. St Onge
L. Pavier
Pro. Comité Finances
Fr. Gauthier
E.E.N. Pepin

Le Comité autorise le Trésorier de cette ville M. Joseph Marier à délivrer et remettre à La Banque d'Hochelaga à Montréal les 52 Débentures de cette ville, de la dénomination de $1000. chacunes, émises ~~sous~~ sous l'autorité du règlement No 23 des règlements de cette ville; les coupons y annexés échus le premier Novembre 1915 seront annexés aux ~~ses~~ débentures, mais ~~ces~~ ceux échus le 1 Mai dernier (1915) devront être enlevés par le dit Trésorier, et en réception d'un chèque ~~ou~~ accepté payable à l'ordre de La Corporation de la Ville de Drummondville au montant de $42.000.00 égalant somme de $42.000.00 et le prix payé pour les débentures ci dessus.

MM. J.E. Pinard et E. Archambault, dissidents.

Lévi. Poirier
J.E.A. Pepin
Frs Gauthier
J. H. Simard
J. A. St Onge Pres. Conseil

Mamoisau
Greffier.

27 août 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville.

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 6 Août 1915, du 6 août au 13 août, du 13 août au 20 Août, du 20 au 21 et du 21 à ce jour le 27 Août 1915. Sont présents MM. les échevins L. Pairier, E. Archambault, J.E. Pinard, J.A. Gendron, J.E.A. Pepin, J.A. Marcoux, J.H. St Onge, formant quorum sous la présidence de M. le Maire Honoré ~~M. Arch~~ le Maire O. Mercure.

Les Minutes du 20 et 21 août sont lues et approuvées.

Proposé par M. L. Pairier secondé par M. J.A. Gendron que le rapport du Comité des Finances de ce Conseil passé et adopté le 24 août 1915 autorisant la vente des ~~débentures~~ 52 Débentures de $1000 chacunes émises en vertu du règlement No 23 pour la somme de $42.000.00, tel que mentionné au dit rapport, soit confirmé, approuvé, adopté et ratifié. Adopté MM. E. Archambault et J.E. Pinard dissidents.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté: Dens Généraux $12.29 Lots du 27 août 1915 $66.35 P. Janelle $10.70 D'Ville Téléphone $67.60 Cie Gazette $100. ✓ E. Baileau 23.15, 6 do 6.73 46 do 30.44 L. Lachic 15.48 J.B. Sirois 13.98 O. Lanniers 4.70 E. Lebeau 4.50 O. Savary 4.11 J. Hamel 14.65 O. Gendreau 14.59 G. Richard 28.41 O. Boland 30.32 O. Blanchette 16.69 E. Beauchemin 9.10

Jos Lambert 18.81 J. Roulx 13.27 N. Thanos 37.61
J. A. Gratton 42.76 N. Lamoury 21.58 E. Fortin 7.01
O. Martel 11.57 A. Grisé 26.27 O. Martel 10.09
H. Martel 8.60 A. Sénard 20.66 J. Picotte 11.08
O. Mehmri 9.52 J. Gérupy 17.93 J. Rosette 2.16
A. Lamotte 20.70 N. Lamotte 4.08 E. Janelle 12.74
J. Gérupy 6.09

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. E. Marceau demandant au Conseil d'arranger le chemin conduisant à L'Avenir.

Lecture est faite d'une réclamation de $6.00 par M. Théo Hallé de St Hyacinthe pour un ressort brisé dans le chemin de L'Avenir près de chez M. Mercure.

Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. Ephrem Archambault que le Trésorier soit autorisé de payer la réclamation de M. Hallé. Adopté

Lecture est faite d'une demande de permis pour la vente du lait par M. L. A. Forland.

Lecture est faite d'une lettre de la Ætna Explosives Co. offrant de nous vendre l'eau à raison de $100 par 200000 gallons. Laissé sur le table pour étude. Lecture est aussi faite d'une lettre des mêmes demandant au Conseil s'ils pourraient avoir de l'eau filtrée de la ville pour les résidences de leurs employés.

Le Conseil prend connaissance et étudie le rôle d'évaluation pour l'année 1915 et a ~~fait~~ une seule plainte est parvenue contre le dit rôle par M. Jo. Laperrière demandant une évaluation de $2500.

Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. E. Archambault que la ~~plainte~~ demande de M. Jo. Laperrière soit accordée.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.N. St. Onge que le rôle d'évaluation tel que soumis avant le Conseil après avoir été amendé comme ci-dessus soit homologué. Adopté

M. J.N. St. Onge donne avis de motion qu'il proposera un règlement à l'effet de prélever une taxe de $1. par $100 pour payer les comptes échus de 1915 & 1916.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.A. Gendron que M. L. Parrée soit autorisé de faire réparer la pompe à vapeur. Adopté

Le Conseil s'ajourne à samedi pour prendre une décision sur le rapport du 7 Août concernant le bonsoir construit par M. Nadeau.

N. Amesse
Greffier

Lafrenière

28 Août 1915

Province de Québec.

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 6 Août, du 6 ajourné au 13, du 13 au 20, du 20 au 21, du 21 au 27 et du 27 à ce jour samedi le 28 Août 1915.

Sont présents MM. L. Parrée, J.E. Pinard, Fra Gauthier, E. Archambault, J. A. Gendron, J.A. Marceau, G.E.N. Pepin, J.N.St. Onge.

Formant le Conseil sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. ~~Eut~~

Lecture est faite du veto du Maire sur

Rapport du 7 Aout 1915

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J. A. Mauneau que le rapport en date du 7 août 1915 soit accepté nonobstant le veto du Maire,

Pour la motion.	Contre la motion
G.E.N. Pepin, J.A. Mauneau,	J.N. St Onge,
E. Archambault, Ire.	L. Panier
Gauthier, J.A. Gendron	J.E. Renard

Le rapport est adopté:

N. Monaisan
Greffier

3 Septembre 1915

Province de Québec

La Corporation de la ville de Drummondville.

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil vendredi le 3 Sept 1915. Sont présents M.M. L. Panier, J.E. Renard, F. Gauthier, J.A. Gendron, J.A. Mauneau, G.E.N. Pepin, J.N. St Onge formant quorum sous la présidence de M. N. Mercure, Maire.

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Proposé par M. J.A. Mauneau secondé par M. J.A. Gendron: qu'attendu que la Cie Aetna Chemical Co of Canada est disposée de mettre un T à un endroit où la ville pourra plus tard connecter son tuyau d'aqueduc en cas d'incendie avec leur tuyau de 12". attendu que la Cie est disposée de mettre une valve pour le cas où la dite ville voudrait faire le raccordement pour tout: que le Conseil autorise le maire de faire avec qui de droit la dite Valve. Adopté.

Proposé par M. F. Gauthier secondé par M. L. Panier que le Trésorier soit autorisé de payer $500 à la Cie Marsh Rock en o/c sur le revenu. Adopté

Proposé par M. F. Gauthier secondé par M. L. Panier que les extras suivants soient payés à Beauchemin & fils sur le contrat des égouts comme règlement final, ces extras étant les seuls acceptés par l'inspecteur.

3 regards à $40	$120.00
2 puisards à $20	40.00
1 puits de lumière	8.
Décharge de l'égout	11.50
Bois laissé dans la tranchée et app. par l'inspecteur	62.37
	$241.87

Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. J.E. Renard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté: S. Canada $104.02 154.17 1.38 1.74 0.27ch. Louis Gagné $37.00 J.A. Segui $61.20 Liste de paye 4 Sept 47.95 17.50 P. Gauthier 1.50 usines Générale 1.50 G. Michaud 15.01 R. Dauphinais 7.13 + 14.34 V. St Jean 28.17 O. Demers 7.74 A. Diamé 2.20 V. St Jean 9.10 N. Thomas 19.98 L. Diamé $20.94 A. Bouchard 12.09 + 14.57 J.A. Gratton 8.44 + 8.90 + 12.32 V. St Jean 17.50 15.01 $15.76 + 13.96 A. Blanchette 27.85 ~~A. Guay 34.43~~ A. Guay $34.43 J. Guay 27.42 E. Diamé 4.88 + 4.44 Jean Hamel $13.60 J. Sayen 2.06 + 6.32 N. Lemercy $24.14 + 6.98

Le Greffier fait subir le premier lecture d'un règlement autorisant de prêter $1. par $100. Le Greffier est autorisé d'acheter

10 cents pour Lusards.
M. N. Mauceau demande au Conseil d'ouvrir un C.P. Ry le ruisseau et passage d'une rue sur son terrain ors à côté de la rue St. Jean.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 10 Sept 1915

Mauceau
Greffier.

Maire

10 Sept. 1915

Province de Quebec
La Corporation de la ville de Drummondville.
A une seance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil vendredi le 10 Sept 1915. Sont presents M.M. J.E. Pinard. L. Poirier J. Gauthier J.A. Mauceau. J. Acharon, Jos. St onge. formant quorum sous la presidence de M. le Maire. Les Minutes de la dernière seance sont lues et approuvées. Proposé par M. Les Gauthier secondé par M. J. Acharon que les comptes suivants soient approuvés.
Liste de paye du 10 Sept 24.80 + 28 75 Liste du 7 Sept 88 30
John Pauley 7. A. Blanchette 5 40 A. Ferland 2.30 ~~1.98~~ M. Lemire 1.98 M. Lionne 10.71
J. Sayen 6 20 J. Acharon 5 38 19 50 6 40 3 40 2 50
O. Demers 8 30
Le Conseil autorise les Municipalités de Gauthier et de Kakkam de prendre la crosse necessaire pour arranger le chemin à partir des limites de la ville jusqu'au bureau de Lolie Aetna Chemical Co pourvu que ces travaux soient faits immediatement.

Lecture est faite d'une lettre de M. Garneau concernant l'état de l'école Garneau.
Le Greffier fait subir la deuxieme lecture du reglement autorisant le transit à prelever $1.00 par $100.
M. le Maire fait lecture d'une lettre de M. Joseph Lemire s'engageant à creuser des puits artesiens suffisants pour fournir l'eau à la ville pour la somme de $3800.00
Proposé par M. J.A. Mauceau secondé par M. J.E. Pinard que considerant que M. Joseph Lemire s'engage à fournir les garanties satisfaisantes au Conseil qu'il pourra fournir l'eau à la ville au moyen de puits artesiens, tant pour les fins domestiques que pour les cas d'incendie considerant qu'il est disposé à creuser deux ou trois puits ~~pour permettre~~ à ses frais pour permettre d'en faire l'essai que le Conseil demande un rapport à ses frais d'un ingenieur compétent sur ces puits. Adopté
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 17 Sept 1915.

Mauceau
Greffier.

Copie à Drummond le 29 Juin 1916.

17 Sept 1915

Province de Quebec
La Corporation de la Belle de Drummondville —
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, ~~vers~~ tant un ajournement de la seance du 3 Sept 1915, du 3 ajourné au 10, du 10 à ce jour vendredi le 17 Sept 1915. Sont presents M.M. L. Poirier J.E. Pinard, E. Archambault J.E.A. Pepin

J. A. Mauceau, J. N. St onge formant quorum sous la presidence de M. A. Mercier Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Le Greffier fait suite la 3e lecture du reglement à l'effet de prelever $1. par $100 sur toutes les propriétés immobilières de cette Municipalité

Reg. No 36. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J. N. St onge que le reglement No 36 qui vient ~~d'être~~ de subir sa 3e lecture ayant pour objet de prelever une taxe de $1 par $100 sur toutes les propriétés immobilières imposables de cette ville soit adopté. que le Tresorier prepare un role de perception conformement au dit reglement. Adopté

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. L. O. Beauchemin concernant le Pont du canal Matte.

Proposé par M. J. E. Renaud secondé par M. G. A. Lefrançois que le Greffier demande des soumissions pour un pont en beton ou en acier sur le canal Matte, pour le 1er Oct 1915 à 7 hr pm: que cette annee soit faite dans le Stà. La Presse et le Contract Record. Adopté.

Lue une lettre de M. J. Emile Gill Ing. Conseil offrant ses services pour l'installation de filtre artesien. —

Lue une lettre de M. E. A. Mercier offrant $50. pour la maison située sur le lot 2 du quartier Ouest et lui appartenant. Le Greffier est autorisé de repondre que ce lotte est prete de lui acheter le dit terrain pour $150 ou de lui vendre la maison pour $100.

Lue une lettre de la Sauchem Canada Paper Co. demandant d'ouvrir la rue Brock, et qu'elle donnerait le terrain à cet effet.

Le Greffier est autorisé de leur repondre que la ville ne peut accepter cet offre, mais que si la compagnie fait l'ouverture de la dite rue d'une manière possible ~~qu'elle en prendra~~ que la Corporation en prendra alors charge.

Le Greffier fait lecture d'une requête des citoyens demandant la nomination d'un inspecteur de la Viande. Referé au Comité du Marché.

Proposé par M. J. E. Renaud secondé par M. E. Archambault que M. Dave Dauto soit chargé de faire le canal d'égout partant du terrain des Soeurs de la Providence pour se rendre à la rue Darion, suivant le plan approuvé par le C. P. Pq, distance d'environ 666 pieds, avec des pipes en gres de 8" deux mau holes en briques de 36" sur bonnes fondations en beton. le tout ~~f~~ complètement fini moins les 2 ouverts de mau holes pour la somme de $362.70 payable à la fin et sur l'acceptation des travaux. Adopté.

Proposé par M. F. X. Lefrançois secondé par M. L. Pouzier que le Greffier soit autorisé d'ecrire à Sauchem Canada Pape Co que le Conseil est prêt à payer ~~$6 pour la~~ pour 50 lampes additionnelles semblables à celles achetées à raison de $6 par lampe par an. Adopté

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 24 Sept 1915.

Namaison Greffier — Mercier Maire

24 Sept 1915

Province de Québec

La Corporation de Drummondville a une séance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heure

ordinaire des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du trois Sept 1915, du 3 ajourné au 10, du 10 au 17, du 17 à ce jour vendredi le 24 Sept 1915.

Sont présents M. A. L. Pouvier, J. Renaud, Ephrem Archambault, G. E. Pepin, J. A. Gendron, J. A. Mauseau et J. W. St Onge, formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J. A. Gendron que les comptes suivants soient approuvés. G. Pepin 30.10 + 16.63 M. Surprenant 1.35 + 2.50 N. Pelletier 70.31 + 33.47 Liste de paie 22 Sept 280.35, Liste du 24 sept 29.24 + 24.00 Canada Power 24.00 Campbell Machinerie 55.83 Walker & Robson 13.18 J. Lemire 18.88 Liste de paie du 10 Sept 433.76, Liste du 17 Sept 30.50 + 37.50 E. Poitier 36.30 Cardin 1.75 Fabrication 9.95 J. Sayeur 18.13 J. Prault 8.44 A. Poirier 6 cts J. Duval 12.33 D. Lamothe 8.52 5.51 20.01 H. Lamothe 30.78 G. Boileau 38.13 A. Blanchette 25.02 J. Sayeur 9.98 E. Beauchemin 7.74 12.06 J. Rutherford 3.59 J. Lambron 5.44 + 11.17 H. G. Thibaudeau 13.50 Hart & Adair 115.50 Cie Paquette 5.00 Louis Gagné 18.00 Gouin & Beauchemin 94.12 + 92 La Cie Paquet 1.50

Le Conseil prend connaissance du rôle de préparé par le Trésorier de cette ville pour répartir le coût des égouts dans le quartier Est, et lecture est faite de l'avis public donné par le Trésorier de la préparation du dit rôle et du jour où il serait présenté au Conseil pour homologation. Lecture est faite de la

plainte produite par The Canada Iron Corporation Limited, en opposition, à l'effet que telle répartition lui impose des charges très considérables après explications du représentant de la dite Compagnie et du Trésorier, il est proposé par M. J. A. Mauseau secondé par M. J. W. St-Onge qu'il soit fait droit à la dite plainte comme suit, le représentant de la Compagnie présent donnant son assentiment. Le chiffre de 1243 pieds mentionné comme front pour le lot pte 50, sur la rue Hériot, sera réduit de 06 pieds; le chiffre de 1518 pieds mentionné comme front pour les terrains de chaque côté de la Rue des Forges sera réduit de 132 pieds, et les charges en conséquence; et les 10½ lots restant du côté Sud-est de la rue des Forges seront considérés comme lots n'ayant pas front sur l'égout, et les charges pour les dits lots faites en conséquence. Il est proposé par M. J. A. Mauseau secondé par M. J. W. St-Onge que le rôle de répartition pour le paiement des égouts dans le quartier Est soit homologué et approuvé tel que préparé par le Trésorier de cette ville avec les amendements qui viennent d'être faits et qui réduisent de $45.85 la taxe totale imposée à The Canada Iron Corporation, Limited, pour ses terrains mentionnés au dit rôle; que le Trésorier soit autorisé de percevoir sur tous les ~~terrains~~ terrains mentionnés au dit rôle, chaque année pendant 37 ans, les cotisations mentionnées dans tel rôle, pour rencontrer le paiement des sommes dues pour intérêts et fonds d'amortissement, le Conseil autorise aussi le Trésorier à percevoir chaque année une

somme de $2 obl. 15 soit 7.61% de plus que le montant des coupons et du fonds d'amortissement annuel pour couvrir les frais, frais et manques dettes. Adopté.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.A. Mauceau que la maison du gardien du Pont soit vendue à A. E. N. Mellor pour $75.00 Adopté

~~Le C~~ Le Conseil suggère ensuite en Comité recommande au Conseil de nommer M. R.L. St Jean, inspecteur de la viande. Lait et conserves à raison de $100 par 6 mois.

Namoisau
Greffier

Amerieux
Maire

Oct 1 – 1915

Province de Quebec

La Corporation de la Ville de Drummondville a une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 1 Oct 1915. Sont présents M.M. L. Perrier, J.E. Pinard, Trs Gauthier, E. Archambault, J.A. Gendron, E.N. Pepin, J.A. Mauceau, J.N. St Onge. formant la totalité des membres du Conseil sous la présidence de M. Amerieux, Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. Trs Gauthier secondé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté:

S. Cavazzo Pave Co. $76.00 Lists 1 Oct 27.+40.50
Lists 30 Sept 453.01 A. Molinier 75 cts
L.A. Ferland 75 cts. Joseph Martel 80 cts.
Roch Cardin 3.63 E.N. Gadon 3.85
S. Cavazzo Pave Co. $154.17+27 cts, +16 cts +1.62+ 108.09

Contrat Picard 3.00 Labrie Paquette 5.85 A. Guay 14.44
T. Thibault 3.17 F. Gauthier 17.64 G. Lachie 17.13
F. Rutherford $35.88 M. Hamel 9.47 J. Vallancourt 7.88
A. Barchard 38.93 J. Garupy 18.98 E. Dione 9.10
J. Lamprom 4.21 :

Proposé par M. Trs Gauthier secondé par M. J.N. St Onge que le trésorier soit autorisé de solder le compte de la Corporation à la Banque Molsons jusqu'à concurrence de $300.

Amerieux
Maire

M. J.A. Mauceau donne avis de motion qu'il proposera un amendement au reglement No 30 à l'effet de charger une licence de $50 pour salle de billard et de bowl.

Le Greffier lit une lettre de M. P.E. Robillard informant le Conseil que le loyer de la salle du Conseil sera de $120 par an à partir du 1er Janvier 1916 –

M. William Deb, présent au Conseil, demande si la somme de $100 comptant et un billet à un mois endossé par un M. Ernest Champagne de St Samuel serait accepté pour la licence de $200 sur tout marchand. Proposé par Trs Gauthier secondé par M. E.S. Archambault que la demande de M. W. Deb soit acceptée. Le Greffier donne les soumissions reçues pour le Pont du Canal Matto:

O'Connor Brothers en bois $3070.00
Mackinnon & Holmes en fer $1158. 1068, mais le planchers
Dominion Bridge Co (en fer) $1310.
S. Desrochers (bois) $3830. A. Bergeron (bois) $300.00

Le Conseil s'ajourne à samedi le 2 Oct 1915 –

Namoisau
Greffier

Amerieux
Maire

2 Octobre 1915.

Province de Quebec

La Corporation de la ville de Drummondville, a une séance régulière du Conseil municipal de la Corporation de la ville de Drummondville

tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, samedi le 2 Oct. 1915 faut un ajournement de cette séance du 1 Oct 1915. Sont présents MM. J.A. Gendron, L. Poirier, Fr. Gauthier,
Faute de quorum la seance est ajournée à lundi le 4 Oct 1915.

J.A. Gendron
Leop. Poirier
Fr. Gauthier
J. Amireau
Greffier

4 Octobre 1915

Province de Quebec
La Corporation de Drummondville
a une séance regulière du Conseil Municipal de cette Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, étant un ajournement de la seance du 1er Oct 1915, du 1er ajourné au 2. et du 2 à ce jour lundi le 4 Octobre 1915. Sont présents MM. L. Poirier, Fr. Gauthier, E. Richard, J.A. Gendron, J. Mancau. Geo. Pepin J. West ecr formant quorum du Conseil sous la présidence de M. A. Mercure Maire.
Les Minutes de la dernière seance sont lues et approuvées.
Le Greffier fait la 1re lecture du reglement amendant le reglement No 30 à l'effet de changer une licence de $10 sur les salles de billiard.
Proposé par M. J. Mancau secondé par M. F. Gauthier que le contrat pour le Pont du Canal Watts soit accordé à M. Achille Bergeron pour la somme de $1300. payable après que les travaux seront terminés et accepté par l'Ingenieur de la ville. Le tout suivant

plan devis et specifications preparés par M. Baumi & Beauchemin, à l'exception du macadam recouvrant le dit Pont. Adopté
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 8 Octobre 1915.
J. Amireau
Greffier
A. Mercure
Maire

8 Octobre 1915

Province de Quebec
La Corporation de la ville de Drummondville
a une seance regulière du Conseil Municipal de cette Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, étant un ajournement de la seance du 1 Oct 1915, du 1er ajourné au 2. du deux au quatre et du quatre à ce jour vendredi le 8 Octobre 1915. Sont présents MM. L. Poirier, J.E. Richard. Fr. Gauthier, J.A. Gendron, Geo. Pepin, J. Mancau, J. West ecr formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure. Maire. Les Minutes de la dernière seance sont lues et approuvées.
Proposé par M. J. West ongé secondé par M. J.A. Gendron que le rôle de perception préparé par le Trésorier conformément au reglement No. 36 adopté le 17 Sept 1915 soit approuvé et homologué et que un escompte de 10% soit accordé à tous ceux qui s'acquitteront des taxes imposées par le dit reglement avant le 1er Novembre (exclusivement) pourvu que tous arrérages soient payés. Adopté
Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par M. J. West ongé que les comptes suivants soient approuvés - Decr Recevir 28 1re Liste 8 Oct 72.50

Liste 8 Oct 25.50 + 76. + 3. + 3.36 + E. Barlem 2 + 50 + 13.76
Garceau & Renfret 5. J. Morai $5. Le Roy 31.
Star 11.35 Abbé 5.66 A. Lanoie 6.58 + 79 +
G. Lachie 7.51 A. Bouchard 16.37 J. E. Lemaire 4.55
A. Ferland 2.30 1.77 Abbé 7.77 J. Garieby 12.76
A. Martel 7.21 J. Berette 2.70 A. St. Cyr 3.19 E. Blanchette 6.57
E. Michaud 15.45 G. Vigneau 17.98 A. Blanchette 4.67 70
V. St Jean 11.75 E. Lemaire 14.42 E. Blanchette 24.75
E. Deluce 2.32 2.32 A. Cote 6.10 J. Thibaud 2.35 3.50 J. Dumas 4.98
J. Dumas 5.10 J. Sayen 5.67 G. Lachie 11.18
Proposé par M. Fis Gauthier secondé par M. J. A. Maneau que ce Conseil prenne en considération les plaintes faites contre le bill ministériel parlementaire et l'ait des fins à sa séance du 15 Oct 1915 et que le Greffier donne les avis requis par ce avis. Adopté.
Le Greffier fait la 2e lecture du reglement amendant le reglement No 30 concernant les salle de billard, etc.
Proposé par M. E. E. N. Pepin secondé par M. J. B. Renard que M. St. Onge soit nommé Maire suppléant en remplacement de M. L. Parrie dont le terme est expiré. Adopté.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 15 Oct 1915.

M. A. Morisson
Greffier.

Maire

15 Octobre 1915

Province de Quebec
La Corporation de la Ville de Drummondville.
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville tenue au lieu et lieu ordinaire de séance du Conseil sont un ajournement de la séance du

1 Oct 1915, du 1er ajourné au 2, du au 4, du 4 au 8 et du 8 à ce jour vendredi le 15 Oct 1915. Sont présents: M. M. J. W. St. Onge, J. O. Manseau, E. E. N. Pepin, J. A. Gauthier, Fis Gauthier, J. B. Renard, L. Parrie formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.
Demande est faite par M. M. Gosselin & Godard, locataires de M. D. St. Cyr d'accepter un bail de $200 au lieu d'un dépôt de $200. comme nouveaux marchands.
Proposé par M. Fis Gauthier secondé par M. J. W. St. Onge que le bail de Gosselin & Godard endossé par M. M. Gosselin & Godard, personnellement soit accepté au lieu d'un dépôt de $200.00 en argent. Adopté.
Proposé par M. J. B. Renard secondé par M. Fis Gauthier que les comptes suivants soient acceptés et que le Trésorier soit autorisé de payer $1000. en ½ sur le caut du Receveur à la Cie Marsh Stab. Adopté. Beauchemin & fils 136.00 R. Cardin 4.25 J. A. Seguin $30.75 S. G. P. Co. 8.60 J. Lampron $4.21 Listes du 15 Oct 73.90 + 46.75 Cie Paquet 5.35 Jas Desrosiers $14. A. Savary $1.65 J. Marier 7.50 Dave Davis $268.64 + 396.50 Imprudent 1.44 J. Gratton 11.87 E. Larivière 8.47 F. Rutherford $18.43 J. Sayen 2.95 W. Lamothe $21.63 R. Cardin 10.36 G. Selmant 9.35 A. Blanchette 1.69 E. Forlin 5.21 J. Garieby 10.96 A. Mathieu 6.06 R. Cardin 1.72 H. Lamothe 30.32 J. Prault 1.52 Jerry Sayen 8.33 W. Beauchemin 36.47 W. Dionne 3.48 J. Martel 36.06.
Proposé par M. Fis Gauthier secondé par M.

Reglement No 37

J.E. Pinard que le reglement No 87 amendant le reglement No 30 à l'effet de charger une licence sur les salles de billard soit adopté. Adopté

M. J.A. Marceau donne avis de motion qu'il proposera un amendement au Reg. No 30.

Le Greffier fait lecture d'une lettre du departement de la Voirie concernant les travaux de macadam. Lecture est faite d'une lettre du Lieutenant Gouverneur de la Province demandant au Conseil d'organiser pour le 28 courant une collecte au profit de l'ordre de St Jean et de la Société de la Croix Rouge de Londres. Le Conseil étudie séance tenante le meilleur moyen à prendre pour cette collecte et le tout est referé à la prochaine séance du Conseil. Un extrait du role d'évaluation contenant les noms des francs et petites fuies est soumis au Conseil.

Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par M. J.A. Marceau que l'extrait ci dessus soit corroboré et approuvé. Adopté.

Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par M. J.A. Marceau que les noms suivants soient ajoutés à la liste électorale parlementaire. Adopté

A. A. Marcotte Rev. $1200. Antoine Archambault
Josephat Ancan, Louis Beauvais
Wales Bruneau William Boudreau
Hector Côté, Moise Côté
Jules Samuel Ed Côté fils Ed Côté père
Lamendo Gauthier, Philippe Henry, J. Jacques
Maxime Laflamme Jos Raymond
George Lefebre Ovila Lefebre
Olivier Oleane Louis Lavoie

Michel Pinto, Alfred Pelletier, A. Savoy
Arthur Lavoie, J. Valliyrand, J. Côté
Philippe Marceau, Aimé Raymond
Leonide Bailleau George Geoffrai, O.P. Robidoux,
Albert Lefebre James Carpenter, John Carpenter,
Albert Provencher, René Albert, Hermas
Paré, Lucien Drouin, Pinto Monique.
J.A. Montpetit, Chs Gauthier, Conrad Gauthier
Rodolphe Boucard, R. Senécy — Vidal Pepin

Proposé par J.E. Pinard secondé par M. Fr. Gauthier que M. A. Bergeron soit chargé de faire ouvrir le pilier du Pont sur le canal Matte pour $200. Adopté. ✓

Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. J.A. Marceau que M. D. Dante soit chargé de faire un mur lob sur la rue Dubamel sur base de 6" et en bretons à raison de $40 sans extra. Adopté.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 22 Oct 1915.

N. A. Marsan
Greffier

Maire

22 Octobre 1915

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville a une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil sont un ajournement de la séance du 1 Oct 1915, du 1er ajourné au 2, du 2 au 4, du 4 au 8, du 8 au 15 et du 15 à ce jour vendredi le 22 octobre 1915. Sont présents M.M. L. Poirier, J.E. Pinard, Ed. Pepin

E. Archambault, J.W. St-onge formant quorum sous la présidence de M. Amerene Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.
Proposé par M. L. Poirier secondé par M. J.A. Mousseau que le Trésorier soit autorisé d'ajouter la somme de $100 pour le bénéfice de L'Ordre de St Jean et la Société de la Croix-Rouge de Londres. Adopté
Proposé par M. J.W. St-onge secondé par M. G.E.N. Pepin que le nom de M. Treffle Lanchance soit substitué à celui de J.A. Savard comme propriétaire du lot 102 quartier Sud. Adopté
Proposé par M. E. Archambault secondé par M. J.W. St-onge que le Greffier soit autorisé d'annoncer dans le Star, La Presse, Le Soleil Daily Telegraph et le Conseil Record que la ville a besoin de 200 maisons immédiatement. Adopté
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 29 Oct. 1915.

M. Mousseau
Greffier.

Amerene
Maire

29 Octobre 1915

A une séance régulière du Conseil Municipal de La Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 1er Oct 1915, du 1er ajournée au 4, du quatre au 8, du 8 au 15, du 15 au 22 et du 22 à ce jour vendredi le 29 Oct. 1915.
Sont présents MM. L. Poirier, J.E. Prunéau, Fra Gauthier, J.A. Gendron, J.A. Mousseau, G.E.N.

Pepin, J.W. St-onge formant quorum sous la présidence de M. Amerene Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.
Proposé par M. Fra Gauthier secondé par M. J.A. Gendron que les comptes suivants soient approuvés. Adopté. N. Pelletier & fils $86.93 O.P. Gauthier $35.30, Le Soleil 4.50 A. Bergeron $200. Liste des 29 et 23 Oct. 77.50 + 44.53 W. Duperreault 2.50 M. Scully 14.85 Dame J.A. Bérard $12. S.E. P.E. 29.15 8.00 + 8.00 G. Baileau $16.71 + 3, J. Marier 90 cts, O.T. Riché 5.00 E. Baileau 21.78 Adam Ford 11.80 + 11.13 Joseph Tureau $2.13 J. Rabbé 7.21 T. Simone 3.78 Jos Martel $7.00 A. Lepp 8.50 L. Gagné $18.
Proposé par M. J.E. Prunéau secondé par M. Fra Gauthier que le Trésorier soit autorisé de payer à La Cie Marsh Plate le balance qui leur revient sur le contrat du Réservoir. Adopté.
Le Greffier fait lecture des procédures signifiées à la Corporation dans l'affaire du Kiosque Nadeau et le Greffier est chargé de les remettre à M. O.X. Lalonde Cam qui l'assure rapport à la prochaine séance.
Le Greffier soumet au Conseil un plan préparé par M. Barclay de la subdivision du lot 52 du quartier Est. Proposé par M. ~~J.E.P.~~ Fra Gauthier secondé par M. J.E. Prunéau que ce plan soit approuvé et que le Maire et le Greffier soit autorisés d'y apposer leurs signatures. Adopté.
Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Victor Demers et d'une autre de M. Aug. Blanchet sous les demandant une augmentation de salaire. Référés au Comité de la

Police.
Proposé par M. Fr. Gauthier secondé par M. J. E. Pinard que le Président du Comité de l'aqueduc soit autorisé de poser l'eau ~~sur ce~~ dans la rue nouvelle sur le lot 52 quartier Est. Adopté.
Le Greffier donne communication au Conseil d'une lettre du C. P. Ry concernant l'ouverture ~~de~~ d'une crossing sur la rue St. Jean et la rue Brock.
Proposé par M. J. N. St. orge, secondé par M. J. E. Pinard que le nom de M. ~~J. E. J.~~ A. Bélanger soit substitué à celui de M. J. Lalandom comme propriétaire du lot No 9. quartier Sud. Adopté
Le Greffier fait lecture d'une lettre de Mr. M. Aumont & Lesage offrant leurs services à la Corporation pour la préparation des plans d'usine de filtration, etc.
M. Lafrenière du Bureau d'Hygiène fait part au Conseil ~~du~~ de la nécessité pour la ville d'avoir un plant de filtration
~~et~~ Le Conseil s'ajourne sine die —

N. A. Moreau
Greffier.

Maire

5 Novembre 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville — a une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 5 Nov. 1915.
Sont présents M.M. L. Pouzier, Fr. Gauthier.

J. A. Moreau, J. N. St. orge. E. E. M. Pepin & J. Lalandom formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire.
Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J. Lalandom secondé par M. Fr. Gauthier que les comptes suivants soient approuvés. Adopté.
N. A. Moreau $5.21 Telegraph Printing $1.15
Montréal Stir $6.75 Lists du 5 nov. $19.50
La Presse $10.31 Gen $14.50 $14.50 Lahaney $1.92
O. Demers $6.00 J. Hamel $2.00
Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Théo Lafrenière, Ing. Sanitaire du Bureau d'Hygiène concernant l'installation d'une usine de filtration; d'une lettre de Mr. M. Gauvin & Beauchemin concernant les puits artésiens recommandés par une Compagnie américaine; d'une lettre de M. J. S. Meadows de Montréal, Ingénieur Sanitaire, offrant de préparer un plan pour demander des sanctions pour une usine de filtration pour la somme de $350.00. Le Greffier est chargé de lui demander s'il surveillerait les travaux à raison de 2½% au coût du contrat. Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Napoléon Lanceau concernant l'eau et la distance qui devrait lui permettre de construire dans les différentes rues.
Lecture est faite d'une lettre de Mr. M. Barclay offrant ses services pour poser des Barres dans les rues de Drummondville. Le Greffier est chargé de lui demander le coût approximatif.
~~Proposé par M.~~ Lecture est faite d'une

Lettre de Colin Campbell Machinerie Lumber Co. demandant de la "crosse" pour remplacer la pièce qui elle avait fait charroyé. Permission lui est donnée de prendre jusqu'à concurrence de 100 voyages. Proposé par M. Ts Gauthier secondé par M. J.W.St. Onge que M. J.R. Brown soit chargé de surveiller les travaux au Pont sur le canal Matto adopté.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 12 Nov 1915.

Maire

12 Novembre 1915

Province de Québec

La Corporation de la ville de Drummondville a une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 13 Nov. 1915, étant un ajournement de la séance du 5 Nov 1915. Sont présents M.M. L. Poirier Ts Gauthier, E. Archambault, J. Lendron G.E.A. Pepin J. Arsenault, J.W.St Onge formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. Ts Gauthier que les comptes suivants soient approuvés. Adopté —

Liste de paye du 12 Nov. 44.25 + 14.

Liste du 5 Nov. 123.01, Minutes Vannie 56.86

de Gaspé Beaubien $1.75. Liste 3 Nov 1915

E. Chapdelaine 4.30 A. Martel 5.63. J. Abratten 5.90
S. Montplaisir 5.— J. Lampron 16.83
Liste $39.00 S. Canada. 158.09 + 1.25 + .87 + .12
G. Mitchell 22.98 + 3.17

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Meadows offrant ses services à raison de 2½% au contrat pour l'installation d'un filtre. Lecture est aussi faite d'une lettre de MM. Ouimet & Lesage offrant de faire un plan pour le filtre à raison de $250.00 et de surveiller les travaux pour $ 2½% du coût du contrat.

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. G.E.A. Pepin que MM. Ouimet & Lesage soient chargés de faire un plan pour le filtre à raison de $ 250.00 suivant leur lettre du 10 courant. Adopté

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. J.W. St-Onge que vu les informations données concernant les travaux faits par M. Achille Bergeron au canal Matto, qu'il soit mis en demeure de ne pas continuer ces travaux ~~de la manière~~ à moins de se conformer aux plans et spécifications tant pour les travaux faits et à faire et qu'à défaut de se conformer au présent avis la Corporation refusera absolument d'accepter et de payer les travaux faits et qu'il sera continuellement aux dits plan et spécifications adopté.

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Rop Larceau concernant plusieurs sujets d'intérêt public; prise en considération M.M. Barcay, Aspinall de l'intérêt

soumet au Conseil un plan ~~qui il~~ ~~a~~ établissant le largeur de certaines rues. Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. G.A.N. Pepin ~~que M.~~ qu'un comité composé de MM. Gendron, Manseau et St-Onge soit formé pour étudier les plans et faire rapport au Conseil à sa prochaine séance. Adopté

M. J.N. St-Onge donne avis de motion qu'il proposera un reglement concernant les distances ~~à la~~ auxquelles seront élevés les maisons sur certaines rues.

M. E. Archambeault donne avis de motion qu'il proposera un reglement à l'effet d'abroger le reglement No. 160 limitant le nombre des licences à 3. et d'un autre reglement obligeant ceux qui ont les effets ~~de f~~ d'y faire les raccordements des closets a eau.

Le Conseil s'ajourne à vendredi le 19 Nov 1915

N.A. Manseau. Maire

Greffier

15 Novembre 1915

A une assemblée de Comité du Conseil tenue au bureau du Greffier lundi le 15 Nov 1915 à 3 hrs p.m. Sont présents MM. L. Lavoie, J.W. St-Onge, E. Archambeault, L. Gauthier, G.A.N. Pepin, J.A. Manseau

MM. Gendron, J.A. Manseau et J.W. St-Onge font le rapport suivant:

Ils suggèrent au Conseil d'accepter le plan de M. Barclay avec les lignes des rues telles que données pourvu qu'un prix raisonnable soit fait pour le reste de la ville.

Le Comité donne aussi instruction au Greffier

~~que de~~ d'écrire au C.P.Ry que le Conseil veut le continuation de la rue Hôtel de Ville qui apparaît sur le plan; et d'acheter des plaques en metal pour les noms des rues.

J.A. Gendron, J.A. Manseau J.W. St-Onge

N.A. Manseau Greffier.

19 Novembre 1915.

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville a une séance regulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du cinq Novembre, du cinq ajourné au 12, du 12 à ce jour vendredi le 19 Nov. 1915. Sont présents MM. J.N. St-Onge, J.A. Manseau. G.A.N. Pepin, J.A. Gendron, N. Lebarthier, E. Archambeault. J.E. Pinard, formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure. Maire. Les Minutes de la dernière séance et le rapport du 15 Nov. sont lus et approuvés. Proposé par M. J.A. Gendron secondé par M. E. Archambeault que les comptes suivants soient approuvés. Adopté: Listes de paie 19 Nov. $122.60; $63.50 + $20.00 A. Britz $33. P. Gauthier $16.50 P. Bibeau $22 Langlois $7.02 J. Desrosiers $16.25 Balance liste de paie 5 Nov 10.25 Contract Record $8.10 Joh Sequin $8.03 + $5.66 + $25.66

Le Greffier fait suite la 1re lecture du reglement abrogeant le reglement No 160, limitant à trois les licences de hôtels. Lecture est faite d'une lettre de la Drummond Shoe Co. demandant le raccordement du tuyau principal de l'aqueduc

pour communiquer avec le ressort que ce bâtiment est à faire ériger. Le Greffier recoit instruction de répondre que ce mode permettra ce raccordement à condition que tous ces travaux soient faits aux frais de cette Compagnie et à condition qu'elle place une soupape de sureté, le tout devant être fait sous le contrôle et la surveillance des officiers de la Corporation.

Proposé par M. Jos Gauthier secondé par M. J.A. Senécal que l'offre de M. Barcelay de peinter des bornes aux endroits indiqués sur le plan produit par lui ~~soit accepté et~~ pour la somme de $3.75 soit accepté. Adopté

Proposé par M. J.A. Manseau secondé par M. J.O. St-Onge que le plan déposé au Conseil par le même M. Barcelay marquant l'alignement des rues ~~saient~~ soit accepté. Adopté

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Adp. Gareau concernant les constructions faites en contravention des reglements et suggérant au Conseil de nommer un Bureau d'hygiène et un Comité pour recevoir le Conseil de Comté concernant la construction d'un édifice des Utilités Publiques, et la nomination d'un inspecteur des bâtisses.

Proposé par M. Jos. Gauthier secondé par M. E. Archambeault que M.M. J.A. Manseau, O. Brouillard et le Maire soient nommés pour recevoir le Conseil de Comté à sa séance du 9 Déc 1915 pour s'entendre sur la construction d'un édifice des utilités Publiques. Adopté.

Proposé par M. G.E. A. Pepin secondé par M.

J.N. St-Onge que un Bureau d'Hygiène soit nommé composé de M.M. Adp. Gareau, C.H. Miller et Dr A. Belveau. Adopté

Proposé par M. J.A. Manseau secondé par M. G.E. A. Pepin que un comité composé de M.M. J. et O. St-Onge et J.A. Senécal soit formé pour étudier les reglements de construction et faire rapport au Conseil. Adopté.

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. Jos Gauthier que une allocation au Conseil composé de M.M. Armstrong, J.A. Senécal, J.O. St-Onge et J.E. Renaud se rende à Montréal rencontrer M. Le Sage pour visiter certaines installations de filtres. Adopté.

Proposé par M. J.A. Senécal secondé par M. Jos Gauthier que le salaire de M.M. Clautier et Dennis soient ~~et~~ augmenté à $15 par semaine à compter du 5 courant. Adopté

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. Jos Gauthier que le plan de la subdivision des terrains de M. Meane soit accepté. Adopté

Le Conseil s'ajourne à mardi le 23 courant.

J.A. Manseau
Greffier.

[illegible]
Maire.

23 Novembre 1915.

Province de Québec

La Corporation de la Ville de Drummondville.

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 5 Nov 1915, du 5 ajourné au 12, du 12 au 19, du 19 à ce jour mardi le 23 Nov. 1915. Sont

présents M.M. E. Archambault, J.E. Pinard, J.W. St-Onge, Trs Gauthier, G.E.A. Pepin, L. Poirier, J.A. Genaron formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Proposé par M. E. Archambeault secondé par M. J.W. St-Onge que le Maire et le Trésorier soient autorisés de signer un billet de $2500 à deux mois en faveur de la Banque Molsons pour couvrir le compte courant, et que les mêmes soient autorisés de le renouveller jusqu'au paiement final. Adopté.

Le Greffier fait la deuxième lecture du reglement pour abroger le reglement No 180 et le Conseil s'ajourne à vendredi le 26 courant.

W.A. Marcan
Greffier

A. Mercure
Maire

26 Novembre 1915

Province de Quebec

La Corporation de la Ville de Drummondville a une séance reguliere du Conseil Municipal de la Corporation de la ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des seances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 5 Nov. 1915, du 5 ajourné au 12, du 12 au 19, du 19 au 23 et du 23 à ce jour vendredi le 26 Nov 1915. Sont présents M.M. L. Poirier, J.E. Pinard, Trs Gauthier, J.A. Genaron, J.A. Marcean, G.E.A. Pepin, J.W. St-Onge formant le quorum du Conseil sous la presidence de M. A. Mercure, Maire.

Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Il est proposé par M. J.A. Genaron secondé par M. J.A. Marcean que le Greffier soit autorisé à donner comme reponse à l'interrogatoire annexé à l'acte pour faits et articles, signifiés à la Corporation, dans la cause de J.A. Nadeau, de la manière suivante, savoir:

aux questions 1 et 13 "Oui"

" " 2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.14.15 "Non"

Proposé par M. J.A. Genaron secondé par M. J.E. Pinard que les comptes suivants soient approuvés. Adopté. A. Burque $6.40 Liste du 26 Nov. 43.35 + 16. Jos Martel 21 Laprade 2.50 Josephine 14. Mathieu & Raleon 1.40 H. Marcil 16. Liste au 20 Nov. 3.75 J.A.R. Seguin $62.00

Le Greffier fait lecture d'une lettre de M. Jos Saron, Medecin, demandant au Conseil de lui garantir le paiement de ses services professionels pour soins qu'il doit donner à M. Henri Marcil, malade des fièvres typhoides et incapable de payer.

Proposé par M. Trs Gauthier secondé par M. J.E. Pinard que reponse soit faite au Dr Saron de donner ses soins à M. Marcil et de faire rapport à date les frais, avec le montant de son compte. Adopté.

Proposé par M. J. Marcean secondé par M. J.E. Pinard que le Conseil fasse application à la Commission des chemins de fer pour obtenir la continuation de la rue St Jean. Adopté

Proposé par M. Trs Gauthier que le reglement abrogeant le reglement No 180 soit adopté. Pas de secondant. Proposé par M. Trs Gauthier secondé par M. J.E. Pinard que M. Alfred Turcotte soit autorisé de construire sur

lot 74 quadrant. Et aux conditions à savoir que il s'engage à faire les fondations en pierre ou en béton avant le premier Juillet 1916, et à quoi M. Lucette présent au Conseil s'engage de faire. Adopté.

N. A. Marcan
Greffier

A. Marcotte
Maire

8 Décembre 1915

Province de Québec
La Corporation de la Ville de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de La Corporation de la Ville de Drummondville, tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 3 Déc 1915. Sont présents M. M. L. Pannier, J. A. Genaron J. A. Marcoux, J. N. St. onge, Et N. Pepin formant quorum sous la présidence de M. A. Marcotte Maire.
Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J. N. St onge. secondé par M. J. A. Genaron, que vu le développement de considérable de la ville de Drummondville, l'augmentation constante de sa population, il serait urgent qu'un magistrat de district soit nommé pour le district d'Arthabaska, tel magistrat devant servir comme Recorder de la ville de Drummondville, sans autre rémunération que l'indemnité accordée par le Gouvernement à tel magistrat de district.
Que le Conseil verrait avec plaisir la nomination de Uldéric Marcoux, ancien, comme Magistrat de district et prie instamment le Gouvernement Provincial de faire telle nomination le plus tôt possible à cause du grand nombre de délits commis par la population étrangère dernièrement arrivée. adopté à l'unanimité.

Proposé par M. J. A. Genaron secondé par M. J. N. St onge que les comptes suivants soient approuvés. A. Bulz $1.80 V. Marin $1.50 Dr Gaudet $15. C. P. Ry $1.32 Joseph Marin $5.00 Lots 3 Déc 32.24 S. C. P. Co $8. Westinghouse Church Ker $30. Jos Beauchemin $1.10 John McDougall O. Co Northern Electric $104.87
Proposé par M. J. A. Marcoux secondé par M. J. A. Genaron que le Greffier donne avis public que le Conseil opérera l'examen de la liste électorale municipale le 17 courant aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil. Adopté.
Le Greffier fait lecture d'une lettre de la Southern Canada Power demandant la permission de construire la ligne près des usines de la Cie Celina pendant le temps de la guerre. Référé à la prochaine séance.
Lecture est faite d'une lettre de M. Henri Pannier m'autorisant le conseil que le versoir de l'aqueduc devrait être sur son terrain.
M. M. L. Menard et Charbonneau demandent de louer les 2 étaux du marché. Référé à la prochaine séance. M. S. Belrose demande un permis pour construire une laiterie sur le lot 71 du quadrant Sud. Accordé.
Proposé par M. J. A. Marcoux secondé par M. J. A. Genaron que le Conseil accepte l'offre de la Cie Southern Canada de poser 50 lampes à raison de $6.00 par an pour une an à compter de la date que la ville sera avisée que les lumières sont posées, à condition que des entrants soient posés pour éteindre les lumières pendant le jour. Ces lampes devant être posées avant endroit indiqués sur la liste mise devant le Conseil et avec les changements

Voir Res. du 10 Déc 1915

y apportés. Adopté: Le Conseil s'ajourne à vendredi le 10 Dec 1914.

N. A. Marcoux. Greffier

A. Marcoux
Maire

10 Decembre 1915

Province de Quebec
La Corporation de la Ville de Drummondville.
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, vendredi le 10 Dec 1915, étant un ajournement de la séance du 8 Dec 1915. Sont présents M.M. J.A. Marceau, E.E.A. Pepin, J.A. Gendron, L. Pairier J.E. Ruiard formant quorum sous la Présidence de M. J.N. St-Onge, Maire Suppléant. Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.
Proposé par M. J.A. Marceau secondé par M. J.A. Gendron que le Conseil accepte l'offre de La Lake Southern Canada Power Co Ltd de poser 50 lampes dans les rues à $6 par lampe par an pour une an, à condition que des cut outs ou switches soient mis avec pour fermer les lumières des rues le jour, et à l'expiration d'un an les obligations de la Ville et de la Compagnie seront réglées par le Règlement No 19 de cette ville. Adopté.
Proposé par M. E.E.A. Pepin secondé par M. J.A. Gendron que la demande de la Lake Southern Canada de poser la lumière dans le vaisseau de la Lake Aedno Lumiere soit accordée pendant le temps de la guerre, avec maximum de deux ans à compter de ce jour. Adopté. Proposé par M. Pairier que cette question soit référé au Comité du Conseil. Pas de secondeur.

Proposé par M. J.E. Ruiard secondé par M. J.A. Marceau que le Conseil accorde le permis et licence à M.M. J.A. Brisson et F.W. Maxwell de tenir une salle de pool et billiard dans les limites de cette ville. Adopté.
Le Greffier fait lecture d'une lettre de M.M. Garceau & Ringuet réclamant ~~de la part~~ pour M. P. Hamel la somme de $50 à titre de dommages souffertes par lui par suite de l'échafaudage érigée sur le canal Matte.
Proposé par M. J.E. Ruiard secondé par M. J.A. Gendron que les comptes suivants soient approuvés. Liste de paye du 10 Dec. 35 15 + 16 Demers & Archer Fils 7.20 J.A. Séguin $261.39 a Gouvernement $1.00 J. Marcotte $1. J. Lemoyne 1.70 Marceau & Simard $6. S.C.P. Co. 21.20 Bock 145.83 $458.09
Le Président du Comité de la Police est autorisé à acheter une paire de dessous d'hiver et une paire de pantalon pour le constable de nuit.
Proposé par M. L. Pairier secondé par M. J.E. Ruiard que M. Clerkin soit autorisé de vendre le molleni qu'il a au marché pour $28.00 et le vendre pour le même prix. Adopté.
Le Greffier est autorisé d'acheter 12 paniers à papier pour les rues semblables à celui fait par M. Demers.
Le Conseil s'ajourne à vendredi le 17 courant.

N. A. Marcoux
Greffier

J.N. STONGE
Maire Supp. 1

17 Decembre 1915

Province de Quebec

La Corporation de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil ~~mercredi le 3 Dec 1915,~~ ~~étant un ajournement de la seance~~ étant un ajournement de la seance du Conseil du 3 Dec 1915, du 3 ajourné au 10 Dec, du 10 ajourné ~~au~~ à vendredi le 17 Dec 1915.

Sont presents M.M. E. Archambault, P.E.A. Pepin, L. Panier, J.W. Stonge, J.A. Marceau, J.E. Pinard formant quorum sous la presidence de M. A. Mercure, Maire. Les Minutes de la derniere seance sont lues et approuvées.

Proposé par M. E. Archambault secondé par M. G.E.A. Pepin que le Conseil loue les étaux du marché à raison de $15 par mois pour un an à compter du 1 Janvier 1916, à MM. Menard et Laroque, le Conseil ne devant faire aucune reparations. Les réparations qui seront faites par les locataires appartiendront à la Corporation à la fin du bail. Ce Bail pourra se terminer en tout temps avant un avis de 30 jours, sans le cas où elle voudrait demolir ou deplacer le marché. Adopté.

Le Greffier est autorisé de faire venir M. O. Beauchemin pour faire rapport sur le Pont du Canal Watts.

Le Greffier fait lecture d'une lettre de MM. Barcelay, Geil, et Guevremont offrant leurs services à la ville comme ingenieur. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M.

E. Archambault que le compte suivant soit approuvé. Tabor Lavery $10.

Le Greffier soumet ensuite au Conseil la liste electorale municipale et il est proposé par M. J.A. Marceau secondé par J.E. Pinard que la liste electorale municipale soit homologuée et approuvée telle que preparée par le Greffier.

Le Conseil s'ajourne à mercredi le 22 Dec 1915.

M.A. Mercure
Maire

M.A. Marcoux
Greffier

22 Dec 1915

Province de Quebec

La Corporation de la Ville de Drummondville

A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires du Conseil, étant un ajournement de la seance du Conseil du 3 Dec 1915, du 3 ajourné au 10, du 10 au 17 et du 17 à ce jour mercredi le 22 Décembre 1915.

Sont presents M.M. L. Panier, J.E. Pinard, J.A. Marcoux, G.E.A. Pepin, J.W. Stonge formant quorum sous la presidence de M. A. Mercure Maire. Les Minutes de la derniere séance sont lues et approuvées. Proposé par M. J.E. Pinard secondé par M. J.A. Marcoux que le Trésorier soit autorisé de payer et d'annuler pour M. Achille Bergeron le montant des salaires dus pour ouvrage au Pont suivant l'état préparé par le Trésorier ($148.41) à condition que le dit Bergeron signe un écrit comme quoi il reconnait que ce paiement ne constitue pas une acceptation du Pont, et qu'il s'engage à rembourser à la ville le montant

si le cart Pont n'est pas accepté. Accepté
Proposé par M. L. Panier secondé par M. J. Lemieux
que les comptes suivants soient approuvés
A. Ayot $2 Sue. Matte $418. N. Lanoue $30.
J. Lemieux $15.98 Liste de paye du 17 dec 26.90 + $22
Menuiserie de la Ville $42.60 O. Daneau $2.
Sanders Canada $8.
Le Conseil s'ajourne à mercredi le 29 Dec 1915.
N. A. Marion
Greffier

Maire

22 Decembre 1915

A une séance du Comité de la Police tenue au Bureau du Greffier mercredi le 22 Dec 1915 à 9 heures P. M.
Sont présents MM. G. & A. Pepin, A. Mercure J. E. Pinard, J. N. St. onge formant quorum sous la présidence de M. J. A. Lemoyne.
Le Comité recommande au Conseil de nommer M. Victor Demers, chef de police et d'engager un autre constable de nuit pour remplacer ce dernier.

29 Decembre 1915

Province de Quebec
La Corporation de la Cité de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Cité de Drummondville tenue aux lieu et heures ordinaires des séances du Conseil, étant un ajournement de la séance du 3 Déc 1915, du 3 ajourné au 10, du 10 au 17 du 17 au 22 et du 22 à ce jour ~~ce~~ mercredi le 29 Dec 1915. Sont présents MM. L. Panier

J. E. Pinard, E. Archambault, J. A. Lemoine.
G. & A. Pepin, J. A. Mareau, J. N. St-onge.
formant quorum sous la présidence de M. A. Mercure, Les Minutes de la dernière séance sont lues et approuvées. Le rapport du Comité de la Police est lu et référé de nouveau au Comité.
Les applications de MM. Théo. Hébert et Alp. Lemieux ~~sont lues et~~ étant conformes sont aussi référées au Comité de la Police
Proposé par M. L. Panier secondé par M. E. A. Archambault que les comptes de 75% soit accordé à ceux qui auront leurs licences commerciales de 1916 avant le 1 premier janvier 1916.
Lue une application de M. J. D. Montplaisir demandant la fermeture de carbonnée près de l'I. C. R. au Rosenari à l'huile et à gasoline. Proposé par M. J. E. Pinard secondé par M. E. Archambault que la demande de M. J. D. Montplaisir soit accordée
Le Greffier ~~dit~~ lit au Conseil une lettre de M. A. D. Beauchemin recommandant de ne pas accepter le Pont construit par M. A. Berjerm.
Le Conseil s'ajourne sine die
N. A. Marion
Greffier.

Maire

7 Janvier 1916

Province de Quebec
La Corporation de la Cité de Drummondville
A une séance régulière du Conseil Municipal de la Corporation de la Cité de Drummondville